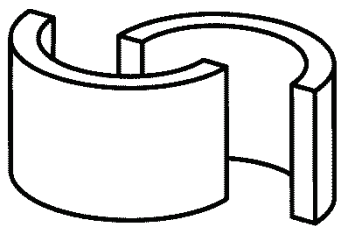


**office
national de
sécurité
sociale**

**Réductions des cotisations de sécurité sociale
demandées pour le deuxième trimestre 2013:
nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire**



office national de sécurité sociale

Institution publique de sécurité sociale

**Réductions de cotisations de sécurité sociale
demandées pour le deuxième trimestre 2013:
nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire**

.be

Table des matières

Avant-propos.....	5
A. Champ d'observation.....	7
B. Méthode d'établissement.....	7
C. Unités statistiques.....	7
D. Critères de classification	8
E. Présentation des résultats	8
F. Particularités	9

Tableaux

— Séries temporelles.....	11
— Répartition par type de réduction (totaux).....	33
— Répartition des réductions par branche d'activité.....	45
— Répartition des réductions par classe d'importance	61

Avant-propos

Depuis 1980, les mesures de réduction des cotisations patronales de sécurité sociale se sont succédées, manquant généralement de continuité les unes par rapport aux autres. Un plan en remplaçait un autre, souvent accompagné de superpositions dans les périodes de transition et de conditions de cumul parfois peu claires.

Dans une optique de simplification et d'harmonisation, un nouveau système de réduction de cotisations est entré en vigueur à partir du premier trimestre 2004 ⁽¹⁾. Tous les systèmes antérieurs assortis d'une réduction de cotisation patronale sont devenus caducs depuis le 1^{er} janvier 2004, à l'exception de certaines réductions spécifiques ⁽²⁾. Ils sont remplacés par une réduction des cotisations patronales harmonisée. Cette réduction harmonisée s'appuie sur des montants forfaitaires et non plus sur des pourcentages de montants de cotisations patronales; elle se compose de deux parties:

- *une réduction générale des cotisations: la réduction structurelle (appelée parfois composante structurelle);*
- *une réduction dont l'application dépend de critères auxquels l'employeur et/ou le travailleur doit satisfaire: la réduction "groupe-cible".*

Ces réductions "groupes-cibles" sont réparties en six catégories différentes à savoir:

- *la réduction groupe-cible "travailleurs âgés";*
- *la réduction groupe-cible "jeunes travailleurs";*
- *la réduction groupe-cible "personnes sans emploi";*
- *la réduction groupe-cible "premiers engagements";*
- *la réduction groupe-cible "redistribution du temps de travail";*
- *la réduction groupe-cible "tuteurs".*

On notera que les travailleurs victimes d'une restructuration qui ouvrent le droit à une réduction lorsqu'ils ont retrouvé du travail sont repris sous le groupe-cible des personnes sans emploi. Le deuxième trimestre 2010 a vu l'apparition d'une catégorie spécifique de travailleurs victimes d'une restructuration, à savoir les travailleurs engagés en tant que "formateurs-accompagnateurs".

La réduction structurelle ne peut être combinée à plus d'une réduction "groupe-cible". De même, la réduction harmonisée et les réductions dont l'application a été maintenue ne peuvent être combinés, sauf la réduction "Maribel Social" ⁽³⁾.

Des mesures transitoires ont aussi été mises en place en ce qui concerne les travailleurs qui avaient ouvert le droit à une réduction groupe-cible attribuée pour la première fois avant 2004 dans le cadre des anciens dispositifs (Activa, Rosetta, etc ...). Ces mesures s'appuient sur le même principe de combinaison des réductions groupes-cibles avec la réduction structurelle.

¹ Base légale: Loi-programme du 24 décembre 2002 modifiée par les lois des 1^{er} avril 2003, 8 avril 2003 et 22 avril 2003 ainsi que A.R. du 16 mai 2003 modifié par l'A.R. du 2 janvier 2004, ainsi que les lois et arrêtés modificatifs ultérieurs.

² Par exemple: l'intervention en faveur du secteur non-marchand, de la recherche scientifique, des entreprises de dragage, du personnel de maison, des artistes, etc.

³ Le cumul du Maribel social et de la réduction harmonisée implique que le montant disponible en cotisations pour la réduction harmonisée est diminué au préalable du montant de la réduction Maribel social.

Le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be>), dans sa partie consacrée aux instructions aux employeurs contient pour chaque trimestre une description complète de toutes les mesures de réduction appliquées.

La brochure comprend quatre parties:

- les séries temporelles (disponibles très rapidement sur le site Web de l'Office);*
- la répartition par groupe de réduction;*
- la répartition des réductions par branche d'activité;*
- la répartition des réductions par classe d'importance de l'employeur.*

Les tableaux des troisième et quatrième parties sont cependant présentés par groupe de réductions et non plus par réduction: le nombre de différents codes de réduction a subi une augmentation importante. Une information détaillée peut cependant toujours être demandée (e-mail: stat.info@onss.fgov.be).

Réductions des cotisations de sécurité sociale: nombre de travailleurs concernés et impact budgétaire

A. Champ d'observation

Le champ d'observation des statistiques couvre l'ensemble des employeurs affiliés à l'ONSS.

Les statistiques présentées dans ce document ne concernent que les réductions qui sont sollicitées sur les relevés du personnel des déclarations à l'ONSS. Cela signifie que les réductions relatives à la promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand ne sont pas reprises. C'est aussi le cas depuis le premier trimestre 1999 pour le Maribel social.

La description de ces mesures figure dans les "Instructions générales à l'usage des employeurs" qui peuvent être consultées sur le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be/>) à partir de la page "https://www.socialsecurity.be/instructions/fr/instructions/home_employer/dmfa/2013-02/content.html".

B. Méthode d'établissement

Les éléments statistiques sont établis sur la base des informations figurant sur les déclarations trimestrielles relatives au trimestre concerné et plus particulièrement à partir de la base de données "DmfA", qui reprend l'ensemble des relevés du personnel introduits à l'Office.

Contrairement à certains tableaux financiers qui s'appuient sur le traitement des données enregistrées pendant une certaine période et se rapportant à plusieurs trimestres, il est tenu compte ici de manière homogène de toutes les déclarations relatives à un trimestre, quel que soit le moment où la déclaration a été enregistrée dans la base de données.

Les données présentées ne constituent pas un résultat définitif: en effet, elles ne tiennent pas compte de demandes qui, au moment du traitement statistique, n'étaient pas encore arrivées à l'Office ou bien qui étaient arrivées mais n'avaient pas encore été enregistrées dans les bases de données; de plus, ces statistiques sont établies préalablement à certaines opérations de contrôle administratif (en nombre plus réduit qu'avant 2003), qui conduisent à des refus d'octroi lorsque les conditions légales prescrites ne sont pas respectées.

C. Unités statistiques

Le travailleur est la personne assujettie à la sécurité sociale et ressortissant à l'ONSS pour laquelle l'employeur a sollicité une réduction de cotisations au cours d'un trimestre. Dans le cadre de son occupation, le travailleur génère un volume de travail exprimé en équivalents temps plein. A l'ONSS, ce volume de travail est exprimé comme un rapport entre le temps de travail rémunéré et le temps de travail qu'un travailleur de référence occupé à temps plein aurait presté au cours de tout le trimestre. C'est ce volume de travail qui est dorénavant présenté. Le volume de travail d'un même travailleur est susceptible d'être repris plusieurs fois si l'employeur sollicite plusieurs réductions dans son chef, en fonction des cumuls de réductions autorisés. Si plusieurs employeurs occupant un même travailleur sollicitent des

réductions dans son chef, le volume de travail correspondant à chaque réduction sera repris séparément.

Les informations concernant les réductions se rapportent à l'ensemble des travailleurs pour lesquels des réductions de cotisations sont sollicitées pour un trimestre, et non pas uniquement aux travailleurs qui ont été engagés au cours du trimestre concerné dans le cadre d'une disposition.

Les montants financiers sont issus des informations fournies par l'employeur. Le montant de la réduction sollicitée dans le cadre des projets d'insertion professionnelle et de réinsertion de personnes sans emploi particulièrement difficiles à placer concerne l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour ce travailleur et non l'allocation de réinsertion que l'ONEm octroie à titre de subvention salariale.

D. Critères de classification

Les subdivisions par branche d'activité économique sont établies d'après la nouvelle nomenclature générale des activités économiques, la NACE-Bel 2008. Chaque employeur est rattaché à une classe déterminée par son activité économique (principale).

La répartition par classe d'importance s'appuie sur le code dimensionnel de l'employeur établi sur la base du nombre de travailleurs occupés à la fin du trimestre.

E. Présentation des résultats

Les tableaux sont regroupés en quatre séries. La première série reprend des données relatives aux 17 derniers trimestres.

Dans cette première série, ainsi que dans les tableaux récapitulatifs du trimestre qui constituent la deuxième série, les réductions sont regroupées suivant une classification au sein de laquelle les groupes-cibles sont subdivisés: en dehors des mesures structurelles, générales par définition, on trouve les mesures en faveur des travailleurs âgés, les mesures favorisant la mise au travail ou l'emploi de jeunes, les mesures favorisant l'engagement de personnes sans emploi (en ce compris la remise à l'emploi de travailleurs ayant été victime de la restructuration de l'entreprise qui les occupait précédemment), les mesures favorisant l'engagement de premiers travailleurs, les mesures liées à la redistribution du travail (y compris en période de crise), les dispositions encourageant l'emploi dans les entreprises de "tuteurs", à savoir de travailleurs assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles, les réductions des cotisations personnelles qui bénéficient au travailleur sous la forme d'une hausse de sa rémunération nette, ainsi que les mesures spécifiques à certains secteurs (il s'agit ici de réductions des cotisations patronales et personnelles).

Les réductions octroyées pour les contractuels subventionnés ne sont pas présentées dans ce document.

Les deux autres séries de tableaux reprennent des répartitions par classes d'activité économique et par classe d'importance. Il y a dans la plupart des cas un tableau par catégorie de "groupes-cibles".

Les personnes sans emploi font exception à cette règle: en effet, le nombre de statuts différents pouvant ouvrir le droit à une réduction est très important. Il s'est par conséquent avéré indispensable de subdiviser cette catégorie en 5 sous-catégories: la première regroupe les travailleurs qui avaient ouvert le bénéfice des réductions en 2003 et qui bénéficient de mesures transitoires (cette sous-catégorie ne concerne plus que la réinsertion de chômeurs difficiles à placer); la deuxième reprend les chômeurs de longue durée engagés depuis le 1^{er} janvier 2004; la troisième concerne les personnes engagées depuis le 1^{er} janvier 2004 dans

le cadre d'un programme de transition professionnelle, la quatrième est consacrée aux personnes remises au travail dans le cadre de l'économie sociale d'insertion ("SINE") tandis que la dernière se rapporte aux victimes d'une restructuration qui ont retrouvé du travail ⁽¹⁾.

Un seul tableau subsiste pour les réductions associées aux mesures de redistribution du travail: il concerne les mesures qui étaient en vigueur en 2004; le tableau qui se rapporte aux réductions liées aux mesures de redistribution du travail consécutives à la crise économique et financière des années 2008 et 2009 a été supprimé (plus de réductions).

Une subdivision est enfin prévue pour les travailleurs dont le pouvoir d'achat est augmenté par une réduction des cotisations personnelles: une distinction est établie entre, d'une part, les travailleurs à bas salaire (les plus nombreux) et, d'autre part, les victimes d'une restructuration qui ont retrouvé du travail.

On ne perdra pas de vue non plus l'influence de la réduction harmonisée. A de très rares exceptions près, un travailleur qui ouvre le droit à une réduction "groupes-cibles", ouvre simultanément le droit à la réduction structurelle. Les montants des deux réductions sont toujours présentés séparément. Le volume de travail trimestriel que ce travailleur génère sera repris deux fois, tant avec la réduction "groupe-cible" qu'avec la réduction structurelle.

F. Particularités

Un phénomène subtil est survenu au 1^{er} avril 2013 en ce qui concerne la réduction structurelle: une augmentation de la composante forfaitaire a eu lieu, pour la première fois, mais sous la condition que le montant total de la réduction ne soit pas modifié pour les travailleurs à bas et à hauts salaires; de ce fait les composantes "bas salaires" et "hauts salaires" ont été diminuées, le plafond des rémunérations pour les bas salaires étant abaissé et le plancher pour les hauts salaires étant augmenté. L'évolution du volume de travail des travailleurs concernés par la réduction structurelle reste parallèle à celle du volume de travail total, en baisse par rapport à l'année précédente, alors que les montants globaux ont augmenté sous l'effet de l'augmentation nette pour les "moyens salaires".

Pour rappel, la nouvelle réduction "groupe-cible" pour travailleurs âgés, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, ne s'applique pas aux employeurs du secteur public ni à certains employeurs du secteur privé; elle est accordée de manière inconditionnelle lors de l'occupation de travailleurs âgés; elle concerne dorénavant les travailleurs âgés de 54 ans et plus, avec des montants plus élevés dès que le travailleur atteint l'âge de 58 ans. Elle ne peut cependant être accordée que pour le travailleur âgé dont la rémunération trimestrielle de référence (celle qui lui aurait été octroyée s'il avait été occupé à temps plein pendant tout le trimestre) est inférieure au plancher des "hauts salaires" défini pour la réduction structurelle; ce plancher est plus élevé à partir du deuxième trimestre 2013.

Le volume de travail généré par les personnes engagées dans le cadre d'une convention de premier emploi et qui ouvrent le droit à une réduction de cotisations sur la base de leur diplôme, est en baisse par rapport au trimestre homologué de l'année précédente mais en forte hausse par rapport au trimestre précédent (17.982 équivalents-temps plein au lieu de respectivement 18.324 et 14.978). Les réductions pour l'engagement de travailleurs moyennement qualifiés (nouveau groupe créé à partir du 1^{er} trimestre) commencent à décoller. Il faut cependant relever que les réductions pour jeunes engagées dans le cadre d'une convention de premier emploi ne peuvent dorénavant être accordées que pour autant que la rémunération trimestrielle de référence (celle qui lui aurait été octroyée s'il avait été occupé à temps plein pendant tout le trimestre) ne dépasse pas le montant de 9.000 euros. Par ailleurs, les réductions dégressives avec l'âge accordées pour les travailleurs âgés de 19 à 29 ans ("bonus jeunes") ont été supprimées au début de 2013.

¹ La réduction liée à la remise au travail, en tant que "formateur-accompagnateur", de victimes d'une restructuration, qui a rencontré un très faible succès, n'est plus d'application depuis 2011.

Les comparaisons des systèmes en faveur des personnes sans emploi offrent une image hétérogène. Le groupe le plus important, celui des "demandeurs d'emplois ordinaires", enregistre une très nette baisse du volume de l'emploi et des montants sollicités par rapport au trimestre homologue de l'année précédente mais reprend vigueur par rapport au trimestre précédent (on notera que la chute des équivalents temps plein par rapport à l'année précédente atteint 16,5% alors que la même comparaison au trimestre précédent indiquait 18% de chute). Les programmes de transition professionnelle peuvent être considérés comme stables par rapport aux deux trimestres de référence. Les programmes d'économie d'insertion sociale se caractérisent par une hausse, semblant saisonnière, du volume de travail et des montants sollicités; la comparaison avec le trimestre homologue de l'année précédente révèle des chiffres plus bas en 2013. L'engagement de victimes de restructuration connaît une très nette augmentation par rapport au trimestre précédent et au trimestre homologue de l'année précédente.

Les mesures favorisant l'engagement d'un premier, d'un deuxième ou d'un troisième travailleur par les toutes petites entreprises ont subi une nouvelle adaptation à partir du 1^{er} janvier 2013: le montant de base de la réduction pour le trimestre de l'entrée en service (quel qu'il soit) et pour les quatre trimestres suivants a été augmenté (1.500 euros pour le premier travailleur, 1.000 euros pour les deuxième et troisième travailleurs), alors que le montant s'élève à 1.000 euros pour les 4 trimestres suivants pour le premier travailleur. Les montants octroyés aux employeurs sont bien sûr en hausse. On constate également une appréciable augmentation du volume de travail des travailleurs qui y ouvrent le droit.

Les données concernant les réductions des cotisations liées à la redistribution du travail se caractérisent par légère augmentation par rapport au trimestre précédent, tout en étant plus élevées que l'année dernière.

La réduction pour travailleurs "tuteurs", entrée en vigueur pour faire face à la crise, continue à connaître un très faible succès, tout en augmentant de manière plus appréciable qu'au cours des trimestres précédents, probablement sous l'impact du doublement du montant de la réduction à partir du premier trimestre 2013, qui transparaît bien dans les chiffres financiers.

La réduction des cotisations personnelles pour les bas salaires a été baptisée "bonus à l'emploi" depuis 2005. Son montant maximal et les bornes salariales qui en déterminent l'octroi subissent de fréquentes modifications. Ces adaptations sont liées soit à l'adaptation automatique des minima sociaux à la hausse du coût de la vie (ce qui signifie un lien avec l'inflation), soit à l'adaptation, dans le cadre d'accords interprofessionnels, du revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMMG). Par rapport à l'année précédente, le volume de travail généré par les bénéficiaires et en particulier les montants sollicités sont en augmentation, sous l'effet d'une modification de la législation.

Les séries temporelles, ainsi que les brochures depuis 2008, peuvent être consultées sur le site Web de l'ONSS (www.onss.fgov.be), à la rubrique "Statistiques".

Le site portail de la sécurité sociale (<https://www.socialsecurity.be>) contient plus d'informations concernant le champ d'application et les modalités des différentes mesures (voir https://www.socialsecurity.be/instructions/fr/instructions/home_employer/dmfa/2013-02/content.html).

Toute information complémentaire peut être demandée à l'adresse stat.info@onss.fgov.be.

A. Séries Temporelles

Réduction structurelle des cotisations patronales

Tableau 1a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction structurelle ("composante" de la réduction harmonisée) (*)	1.935.350,2	1.940.003,1	1.902.485,7	1.970.576,5	1.965.786,8	1.981.065,8	1.980.759,8	2.017.871,8	2.004.772,8	2.036.771,9	1.985.250,0	2.024.957,8	2.004.727,2	2.014.639,2	1.952.268,2	2.009.064,4
Total	1.935.350,2	1.940.003,1	1.902.485,7	1.970.576,5	1.965.786,8	1.981.065,8	1.980.759,8	2.017.871,8	2.004.772,8	2.036.771,9	1.985.250,0	2.024.957,8	2.004.727,2	2.014.639,2	1.952.268,2	2.009.064,4

(*) Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction structurelle des cotisations patronales

Tableau 1b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction structurelle ("composante" de la réduction harmonisée) (*)	965.110,4	1.013.250,7	994.359,1	1.010.915,4	991.826,0	1.049.275,1	1.020.746,6	1.028.542,8	1.007.149,7	1.069.009,5	1.021.863,6	1.016.084,5	982.193,8	1.063.793,8	987.889,9	1.075.895,0
Total	965.110,4	1.013.250,7	994.359,1	1.010.915,4	991.826,0	1.049.275,1	1.020.746,6	1.028.542,8	1.007.149,7	1.069.009,5	1.021.863,6	1.016.084,5	982.193,8	1.063.793,8	987.889,9	1.075.895,0

(*) Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction des cotisations patronales pour l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	84.780,4	86.360,8	85.167,5	88.996,1	90.259,4	92.262,6	92.475,6	95.591,3	96.889,0	99.315,7	97.951,7	101.677,6	103.021,6	104.767,2	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	186.744,8	149.248,0	175.026,4	185.146,5	192.024,2	152.194,1	184.720,8	191.206,1	197.103,5	154.118,1	188.066,3	196.384,4	201.475,7	159.227,4	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 54 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	141.895,1	158.358,6
Total	271.525,1	235.608,8	260.194,0	274.142,6	282.283,6	244.456,7	277.196,4	286.797,3	293.992,4	253.433,7	286.018,0	298.062,1	304.497,3	263.994,5	141.895,1	158.358,6

⁽¹⁾ Jusqu'au 4/2012.

⁽²⁾ A partir du 1/2013.

Réduction des cotisations patronales pour l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction pour travailleurs âgés de 57 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	44.473,8	44.495,3	44.735,7	46.768,2	47.456,7	47.809,7	48.502,1	50.397,7	51.207,0	50.890,9	52.145,3	53.935,7	54.392,2	54.365,5	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 50 à 56 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	37.422,3	30.314,1	35.574,7	37.014,4	38.467,5	31.268,5	37.181,6	38.436,1	39.847,0	31.372,7	38.769,8	39.808,1	40.750,6	32.928,4	-	-
Réduction pour travailleurs âgés de 54 ans et plus ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	97.413,8	108.498,9
Total	81.896,1	74.809,3	80.310,4	83.782,6	85.924,2	79.078,2	85.683,7	88.833,8	91.053,9	82.263,6	90.915,1	93.743,8	95.142,8	87.293,9	97.413,8	108.498,9

⁽¹⁾ Jusqu'au 4/2012.

⁽²⁾ A partir du 1/2013.

Réductions des cotisations patronales à la suite de l'engagement ou en raison de l'occupation de jeunes

Tableau 3a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	174,2	188,8	109,6	98,9	81,6	68,3	44,5	37,0	19,1	13,6	6,0	7,5	6,6	5,1	2,5	1,4
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	4.468,7	5.736,4	3.784,4	4.030,1	3.796,3	5.009,3	3.931,1	3.876,6	3.616,5	4.814,8	3.831,8	3.917,5	3.667,0	4.381,5	4.710,5	6.414,6
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	4.817,2	6.970,6	4.739,3	5.470,0	5.515,0	7.724,0	6.439,0	6.617,1	6.472,8	9.371,8	7.936,7	8.270,9	8.031,0	10.137,6	10.074,3	10.679,5
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et moyennement qualifiés (à partir du 1/2013)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	190,6	886,3
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	145.733,5	64.752,7	139.381,5	157.980,0	162.074,4	75.190,9	129.697,4	147.008,3	150.145,1	65.851,1	101.884,5	109.333,0	107.303,8	43.771,6	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	2.639,5	1.135,7	2.477,5	2.752,9	2.623,9	1.128,8	2.279,9	2.422,4	2.302,7	1.025,1	1.774,2	1.819,3	1.571,8	591,4	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	3.754,5	1.873,9	3.917,2	4.594,4	4.402,0	2.300,0	4.406,7	4.993,0	4.833,6	2.586,5	4.020,7	4.309,1	3.947,3	1.759,1	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	73,5	21,3	43,9	43,4	33,4	7,2	14,1	12,1	7,9	0,3	2,5	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	9.608,3	14.526,5	8.284,8	8.638,1	8.900,3	13.475,5	7.828,0	8.089,8	8.524,9	13.490,3	6.691,0	6.994,8	7.016,1	11.374,2	6.419,5	6.756,1
Total	171.269,3	95.205,8	162.738,2	183.607,7	187.426,9	104.904,1	154.640,6	173.056,4	175.922,6	97.153,5	126.147,1	134.652,1	131.543,5	72.020,5	21.397,2	24.737,9

Réductions des cotisations patronales à la suite de l'engagement ou en raison de l'occupation de jeunes

Tableau 3b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	71,0	82,3	49,8	40,5	33,8	31,2	19,2	15,1	8,1	6,1	2,8	3,2	2,8	2,4	1,6	0,7
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	2.886,7	3.890,5	2.684,6	2.632,9	2.477,4	3.592,2	2.805,9	2.705,8	2.539,7	3.678,0	3.039,4	2.950,1	2.725,0	3.456,9	3.926,4	5.963,3
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	4.728,8	7.280,2	4.798,7	5.230,1	5.151,2	8.034,5	6.059,2	6.085,9	5.855,3	9.274,6	7.681,7	7.656,9	7.263,8	9.987,5	9.243,5	9.874,5
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et moyennement qualifiés (à partir du 1/2013)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	187,0	863,2
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels une réduction de cotisations patronales dégressive avec l'âge a été sollicitée	26.851,2	13.664,8	25.104,1	28.536,8	29.501,0	15.757,9	23.696,8	27.032,0	27.870,9	13.808,9	18.995,4	20.323,7	19.980,6	9.330,9	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction ordinaire propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	2.074,6	1.043,5	1.974,8	2.296,7	2.124,5	1.048,9	1.921,0	2.140,1	1.995,7	974,2	1.603,0	1.674,5	1.376,6	596,7	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction renforcée propre aux conventions de premier emploi et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	3.594,6	1.884,3	3.939,4	4.701,0	4.205,9	2.358,1	4.420,4	5.133,0	4.750,9	2.652,8	4.039,4	4.406,5	3.820,4	1.797,9	-	-
Jeunes travailleurs âgés de 19 à 29 ans pour lesquels la réduction propre aux conventions de premier emploi antérieures au 1/01/2004 et la réduction dégressive avec l'âge ont été simultanément sollicitées	42,9	12,4	26,0	25,4	19,6	4,4	8,5	7,4	4,6	0,2	1,6	-	-	-	-	-
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.832,6	3.053,7	497,3	797,4	1.746,6	3.015,5	515,8	871,3	1.909,5	3.251,2	413,2	632,5	1.263,9	2.412,7	304,2	473,1
Total	42.082,3	30.911,7	39.074,9	44.260,8	45.259,9	33.842,7	39.446,8	43.990,7	44.934,7	33.646,0	35.776,5	37.647,4	36.433,1	27.585,0	13.662,7	17.174,7

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de personnes sans emploi, y compris dans le cadre d'une restructuration

Tableau 4a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (²)	461,5	450,3	436,0	443,5	438,6	419,5	395,4	399,5	388,6	374,7	348,7	358,8	361,5	349,8	298,2	312,7
Sous-total anciennes mesures	461,5	450,3	436,0	443,5	438,6	419,5	395,4	399,5	388,6	374,7	348,7	358,8	361,5	349,8	298,2	312,7
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	4.174,2	4.520,3	4.778,0	7.752,5	9.461,6	12.070,4	13.504,1	14.457,2	12.860,9	13.026,8	11.058,8	10.660,7	9.391,5	8.942,0	7.178,6	7.790,1
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	4.319,0	4.309,1	4.008,6	4.739,1	4.973,8	5.500,0	5.741,1	6.363,4	6.300,1	6.797,9	6.653,2	6.888,9	6.563,0	6.378,2	5.523,0	5.818,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	6.424,2	6.282,9	5.765,6	6.311,4	6.322,0	6.594,4	6.633,0	6.944,3	6.717,0	7.042,4	6.703,0	6.902,0	6.676,2	6.661,0	6.061,2	6.268,7
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 1560 jours dans une période de 90 mois	12.323,1	12.554,9	11.782,6	12.785,7	12.515,7	12.931,9	12.582,1	13.018,9	12.635,0	12.940,5	12.054,9	12.302,2	11.840,7	11.766,6	10.591,9	10.642,8
Agents de prévention et de sécurité, demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 624 jours dans une période de 36 mois	14,6	13,5	11,9	11,0	7,9	5,7	2,9	2,5	1,0	1,0	1,5	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	2.087,4	2.199,2	2.232,5	2.802,0	3.095,2	3.525,8	3.723,6	4.035,1	4.020,1	4.199,0	4.021,8	4.127,8	4.023,4	3.965,0	3.386,8	3.458,8
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	9.399,3	9.380,8	8.966,6	9.898,4	10.174,0	10.821,8	10.951,7	11.518,2	11.349,3	11.778,9	11.262,3	11.486,4	11.102,8	10.949,5	9.537,8	9.684,3
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	37,9	38,3	39,9	43,4	42,9	44,8	47,4	50,0	49,2	48,2	48,7	49,9	52,8	52,2	39,0	40,2
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	38.779,6	39.299,0	37.585,6	44.343,5	46.593,0	51.494,7	53.185,9	56.389,5	53.932,6	55.834,7	51.804,0	52.419,5	49.652,2	48.716,3	42.320,2	43.704,8
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	634,8	955,8	962,9	967,7	594,5	860,8	860,2	860,1	572,5	424,1	393,8	1.158,9	701,1	1.306,3	1.310,6	1.345,3
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	1.149,1	1.518,3	1.507,8	1.513,1	1.086,0	1.520,9	1.521,7	1.508,6	1.043,4	942,0	911,4	1.177,4	935,8	1.098,3	1.105,3	1.107,2
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	56,5	76,8	78,2	77,5	55,6	66,6	58,1	51,4	32,1	27,7	35,1	49,4	42,2	44,5	43,2	37,7

Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnisés	442,4	476,7	446,2	432,6	354,0	429,1	436,2	444,8	358,3	322,7	322,8	392,8	347,3	376,1	372,9	368,5
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	2.282,8	3.027,5	2.995,1	2.991,0	2.090,1	2.877,3	2.876,2	2.864,8	2.006,2	1.716,5	1.663,0	2.778,5	2.026,4	2.825,1	2.831,9	2.858,7
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽¹⁾	659,9	755,8	785,3	847,3	865,6	921,3	954,0	998,8	997,2	1.017,4	1.015,2	1.046,7	1.059,9	1.103,3	1.121,4	1.205,8
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) ⁽²⁾	3.340,4	3.457,8	3.276,7	3.303,9	3.179,0	3.158,8	3.078,2	3.022,5	2.904,0	2.892,6	2.746,5	2.766,4	2.700,6	2.702,1	2.589,7	2.665,5
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽³⁾	2.181,6	2.301,8	2.294,5	2.397,5	2.415,2	2.454,9	2.479,6	2.519,4	2.515,4	2.547,7	2.540,4	2.654,5	2.631,7	2.657,2	2.492,5	2.537,9
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	6.181,9	6.515,4	6.356,5	6.548,7	6.459,8	6.535,0	6.511,8	6.540,7	6.416,6	6.457,7	6.302,1	6.467,6	6.392,2	6.462,6	6.203,6	6.409,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	649,9	952,3	1.321,4	1.740,4	1.798,8	1.611,1	1.813,7	1.747,5	1.522,3	1.317,1	1.435,5	1.362,1	1.247,3	1.192,8	1.456,3	1.604,2
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	934,0	981,5	1.215,0	1.518,3	1.673,5	1.581,8	1.897,7	2.062,9	2.072,0	1.811,1	2.151,5	2.357,6	2.394,4	2.116,9	2.357,6	2.671,2
Engagement, à partir du 1/1/2010 et jusqu'au 31/12/2011, dans le cadre d'un emploi de "formateur-accompagnateur", de travailleurs licenciés suite à une restructuration	-	-	-	0,1	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total restructuration ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.583,9	1.933,7	2.536,4	3.258,8	3.473,9	3.192,9	3.711,4	3.810,5	3.594,3	3.128,2	3.587,0	3.719,8	3.641,7	3.309,7	3.813,9	4.275,4
Total	49.289,6	51.226,0	49.909,6	57.585,4	59.055,4	64.519,4	66.680,7	70.005,0	66.338,3	67.511,8	63.704,8	65.744,2	62.074,1	61.663,6	55.467,8	57.560,6

⁽¹⁾ Engagement entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003.

⁽²⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽³⁾ Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réduction des cotisations patronales lors de l'engagement de personnes sans emploi, y compris dans le cadre d'une restructuration

Tableau 4b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (2)	333,0	472,5	352,4	359,5	305,1	455,7	338,4	346,0	295,9	404,9	320,6	328,8	290,3	380,8	279,8	292,2
Sous-total anciennes mesures	333,0	472,5	352,4	359,5	305,1	455,7	338,4	346,0	295,9	404,9	320,6	328,8	290,3	380,8	279,8	292,2
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	4.089,9	4.700,2	4.667,5	7.605,8	9.298,4	12.491,9	13.374,1	14.391,5	12.861,0	13.620,1	11.396,7	10.949,9	9.645,8	9.628,1	7.081,5	7.711,9
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	4.146,8	4.512,8	3.913,1	4.605,6	4.747,7	5.715,4	5.625,9	6.262,2	6.173,5	7.109,5	6.814,7	7.031,3	6.636,3	6.848,3	5.437,3	5.742,5
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	5.333,8	5.729,2	4.865,4	5.387,7	5.331,4	6.152,3	5.851,4	6.213,9	5.979,2	6.808,0	6.343,9	6.510,3	6.107,1	6.525,5	5.271,1	5.441,3
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 1560 jours dans une période de 90 mois	9.370,1	10.532,8	9.071,1	9.838,6	9.297,9	10.734,9	9.717,9	10.185,5	9.717,0	10.829,5	9.856,9	10.047,5	9.400,3	10.098,2	8.034,0	8.084,0
Agents de prévention et de sécurité, demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans), pendant 624 jours dans une période de 36 mois	14,7	13,7	12,0	11,0	8,0	5,7	3,0	2,6	1,0	1,0	1,6	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	1.418,1	1.602,2	1.657,8	2.211,6	2.528,5	3.055,9	3.154,4	3.360,1	3.230,6	3.345,5	3.048,6	3.070,5	2.915,2	2.891,4	2.280,7	2.361,4
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	9.246,7	10.076,3	9.082,2	10.019,8	9.991,6	11.615,6	11.173,1	11.809,5	11.458,7	12.576,7	11.845,4	12.022,0	11.362,5	11.946,6	9.464,4	9.622,9
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	36,3	39,9	40,2	44,3	43,2	45,1	47,7	50,4	50,0	48,9	49,7	50,2	53,2	52,7	39,4	40,2
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	33.658,5	37.207,0	33.309,2	39.724,4	41.246,6	49.816,7	48.947,5	52.275,6	49.471,1	54.339,2	49.357,5	49.683,6	46.122,3	47.992,7	37.610,4	39.006,3
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	542,0	853,1	823,7	837,0	510,2	801,1	761,6	758,6	517,5	383,7	360,0	1.081,7	659,2	1.294,9	1.222,8	1.247,1
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	1.122,4	1.520,7	1.439,8	1.441,9	1.070,4	1.556,2	1.477,0	1.473,7	1.071,3	1.012,4	975,6	1.225,9	998,5	1.199,6	1.124,5	1.132,8
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	51,0	67,0	66,9	67,0	47,4	63,3	51,8	48,6	31,1	28,0	35,6	48,8	42,3	44,7	39,4	32,6

Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnisés	435,1	485,7	434,5	422,8	349,8	441,6	428,1	441,1	367,9	345,7	346,3	411,1	372,5	414,2	377,2	375,6
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	2.150,5	2.926,5	2.764,9	2.768,6	1.977,8	2.862,2	2.718,6	2.722,1	1.987,7	1.769,7	1.717,6	2.767,5	2.072,6	2.953,4	2.763,9	2.788,0
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽¹⁾	549,0	779,3	701,0	765,5	710,6	986,4	891,9	952,3	872,9	1.092,6	1.026,9	1.064,9	967,5	1.203,2	1.097,7	1.188,0
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) ⁽²⁾	2.690,8	3.733,6	3.005,9	3.008,8	2.496,1	3.447,8	2.910,4	2.881,5	2.470,5	3.161,7	2.783,1	2.811,8	2.440,3	3.007,6	2.534,3	2.633,4
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽³⁾	1.767,6	2.456,3	2.086,1	2.172,4	1.910,7	2.670,8	2.351,2	2.405,3	2.168,0	2.777,1	2.583,9	2.687,4	2.383,6	2.953,8	2.419,5	2.467,7
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	5.007,3	6.969,2	5.793,0	5.946,7	5.117,4	7.105,1	6.153,4	6.239,1	5.511,4	7.031,4	6.394,0	6.564,0	5.791,4	7.164,6	6.051,4	6.289,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	685,8	1.025,4	1.394,5	1.813,1	1.847,8	1.701,9	1.901,8	1.801,8	1.570,9	1.393,5	1.532,4	1.434,5	1.303,0	1.292,3	1.511,3	1.643,5
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	685,2	773,0	963,2	1.234,5	1.342,2	1.305,7	1.514,9	1.569,2	1.458,5	1.325,7	1.562,2	1.635,0	1.618,4	1.566,0	1.686,2	1.894,5
Engagement, à partir du 1/1/2010 et jusqu'au 31/12/2011, dans le cadre d'un emploi de "formateur-accompagnateur", de travailleurs licenciés suite à une restructuration	-	-	-	0,2	1,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total restructuration ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.371,0	1.798,4	2.357,7	3.047,8	3.191,6	3.007,6	3.416,7	3.371,0	3.029,4	2.719,2	3.094,7	3.069,5	2.921,4	2.858,3	3.197,6	3.537,9
Total	42.520,3	49.373,7	44.577,2	51.847,0	51.838,5	63.247,4	61.574,6	64.953,8	60.295,5	66.264,5	60.884,2	62.413,4	57.198,0	61.349,9	49.903,0	51.913,6

⁽¹⁾ Engagement entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2003.

⁽²⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽³⁾ Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réduction des cotisations patronales pour de premiers engagements

Tableau 5a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Remboursement des frais de gestion SSA (premier travailleur) ⁽¹⁾	20.849,2	20.923,6	19.890,1	20.631,0	19.870,9	19.864,2	19.768,1	20.108,2	19.369,9	19.727,2	19.217,0	19.309,3	18.771,2	18.659,3	16.563,1	19.152,7
Remboursement des frais de gestion SSA (deuxième travailleur) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 et € 400 ⁽¹⁾	22.857,8	22.948,5	21.843,3	22.578,6	21.769,6	21.768,4	21.629,7	21.967,8	21.186,2	21.762,3	21.073,2	21.303,5	20.673,5	19.418,4	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1500 ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.267,2	10.226,3	11.633,9
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.989,5	6.573,2
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.194,8	4.649,3
Premiers engagements: deuxième travailleur ⁽¹⁾	14.011,3	14.037,2	13.230,8	13.702,5	13.268,5	13.075,0	12.949,9	13.168,9	13.084,0	13.217,2	12.721,6	12.907,8	12.700,1	11.996,2	-	-
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	785,6	6.989,0
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.163,6	6.814,1
Premiers engagements: troisième travailleur ⁽¹⁾	7.760,7	7.677,0	7.276,9	7.475,7	7.332,4	7.191,9	7.281,7	7.531,9	7.631,5	7.683,0	7.399,7	7.544,3	7.344,0	6.785,8	-	-
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	703,0	4.901,2	5.537,5
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.660,8	2.956,8
Total	42.668,6	44.662,6	42.351,0	43.756,8	42.370,6	42.035,4	41.861,3	42.668,6	41.901,7	42.662,6	41.194,5	41.755,6	40.717,5	40.956,1	46.917,8	45.153,8

⁽¹⁾ Engagements du 1^{er} janvier 2004 au 30 septembre 2012. N'est plus appliqué à partir du 1^{er} janvier 2014 (voir codes plans de relance).

⁽²⁾ Au quatrième trimestre 2012: engagement au cours de ce trimestre. A partir du premier trimestre 2013: quelle que soit la date de l'engagement.

⁽³⁾ Quelle que soit la date de l'engagement.

⁽⁴⁾ Montants non repris dans les totaux.

Réduction des cotisations patronales pour de premiers engagements

Tableau 5b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Remboursement des frais de gestion SSA (premier travailleur)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des frais de gestion SSA (deuxième travailleur)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Trimestres avec forfait de € 1000 et € 400 (1)	15.693,4	16.463,3	21.843,3	15.544,8	14.828,9	15.818,9	15.334,9	15.548,1	14.916,5	15.999,2	15.492,6	15.399,0	14.690,3	14.093,4	-	-
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1500 (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.808,0	13.963,0	15.834,8
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 (3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.114,8	6.637,3
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 (3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.780,7	1.932,4
Premiers engagements: deuxième travailleur (1)	6.128,5	6.227,2	5.912,5	5.962,5	5.807,7	5.880,8	5.685,8	5.731,7	5.749,5	5.817,6	5.681,2	5.652,6	5.547,8	5.327,7	-	-
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	873,0	6.321,5	7.043,6
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 (3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.637,4	2.847,2
Premiers engagements: troisième travailleur (1)	3.393,2	3.414,1	3.254,0	3.258,1	3.222,4	3.243,3	3.196,8	3.277,3	3.346,8	3.387,4	3.309,6	3.302,3	3.203,7	3.007,9	-	-
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	771,7	5.027,4	5.639,0
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 (3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.141,5	1.236,1
Total	25.215,0	26.104,6	31.009,7	24.765,4	23.859,0	24.943,0	24.217,5	24.557,1	24.012,7	25.204,2	24.483,4	24.354,0	23.441,8	25.881,7	36.986,1	41.170,5

(1) Engagements du 1^{er} janvier 2004 au 30 septembre 2012. N'est plus appliqué à partir du 1^{er} janvier 2014 (voir codes plans de relance).

(2) Au quatrième trimestre 2012: engagement au cours de ce trimestre. A partir du premier trimestre 2013: quelle que soit la date de l'engagement.

(3) Quelle que soit la date de l'engagement.

Réduction des cotisations patronales liées à la redistribution du travail

Tableau 6a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	5.386,1	5.799,5	5.156,0	6.351,2	6.361,2	6.040,9	5.425,9	4.687,4	3.831,7	4.301,4	4.393,8	5.042,5	4.963,6	4.907,8	4.757,5	4.683,8
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	141,7	211,4	193,2	101,2	100,7	103,4	95,5	8,8	1,8	1,9	1,6	-	2,0	5,8	5,8	1,5
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	416,1	575,4	528,4	303,1	225,4	59,7	98,2	132,4	102,4	81,3	75,6	38,3	46,4	41,3	32,3	170,1
Réduction temporaire du temps de travail suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	110,2	137,4	50,9	63,9	47,6	40,0	3,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction temporaire du temps de travail combinée avec la semaine de quatre jours suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.432,1	1.793,8	717,2	661,5	247,3	151,4	37,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	7.486,2	8.517,4	6.645,6	7.480,8	6.982,2	6.395,5	5.660,5	4.828,6	3.935,9	4.384,6	4.471,0	5.080,8	5.012,0	4.954,9	4.795,5	4.855,4

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales liées à la redistribution du travail

Tableau 6b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	2.255,0	2.425,8	2.145,9	2.622,0	2.611,7	2.478,7	2.228,4	1.921,0	1.571,2	1.772,9	1.839,9	2.097,7	2.063,5	2.062,9	1.925,5	1.914,8
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	57,5	91,4	82,6	40,8	40,8	42,6	38,5	3,6	0,8	0,8	0,7	-	0,8	2,4	2,3	0,7
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	435,0	603,4	550,2	314,6	229,4	61,2	93,7	133,0	102,6	82,8	76,2	39,9	47,4	43,1	32,3	171,8
Réduction temporaire du temps de travail suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	71,4	90,3	40,7	51,5	39,9	34,2	2,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction temporaire du temps de travail combinée avec la semaine de quatre jours suite à la crise ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	1.507,8	1.832,6	735,7	672,6	259,1	164,5	41,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4.326,7	5.043,4	3.555,0	3.701,5	3.180,8	2.781,2	2.404,8	2.057,7	1.674,6	1.856,5	1.916,8	2.137,6	2.111,8	2.108,4	1.960,1	2.087,4

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales pour travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles

Tableau 7a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	11,3	28,8	32,8	67,3	67,8	93,3	123,3	163,2	137,3	154,3	174,2	183,2	256,6	313,3
Total	-	-	11,3	28,8	32,8	67,3	67,8	93,3	123,3	163,2	137,3	154,3	174,2	183,2	256,6	313,3

Réduction des cotisations patronales pour travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles

Tableau 7b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	-	-	4,9	12,0	16,9	28,9	28,1	39,0	52,2	69,4	59,3	65,8	73,7	79,1	218,2	262,4
Total	-	-	4,9	12,0	16,9	28,9	28,1	39,0	52,2	69,4	59,3	65,8	73,7	79,1	218,2	262,4

Réduction des cotisations personnelles visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 8a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	959.535,1	980.952,4	1.014.443,4	995.303,4	947.790,8	1.021.935,4	1.045.103,5	1.035.932,4	1.013.921,7	1.029.553,1	1.010.608,2	1.024.557,6	1.029.096,5	1.018.742,8	1.030.572,8	1.041.562,7
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	775,5	1.221,4	1.698,5	2.137,1	2.092,7	1.934,5	1.838,9	1.865,0	1.666,4	1.432,5	1.395,2	1.568,7	1.532,3	1.647,8	1.717,0	2.017,1
Total	960.310,6	982.173,8	1.016.141,9	997.440,5	949.883,5	1.023.869,9	1.046.942,4	1.037.797,4	1.015.588,0	1.030.985,7	1.012.003,4	1.026.126,3	1.030.628,8	1.020.390,6	1.032.289,8	1.043.579,8

Réduction des cotisations personnelles visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 8b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	158.657,5	169.747,3	183.952,5	176.788,2	162.290,7	181.716,3	190.343,3	189.521,4	170.975,4	186.059,2	183.795,0	185.131,6	171.890,5	176.374,5	217.638,3	220.905,0
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	276,2	447,5	642,0	789,1	716,8	695,4	691,7	702,6	577,4	524,5	533,5	580,8	529,2	600,3	642,1	740,8
Total	158.933,7	170.194,8	184.594,5	177.577,3	163.007,5	182.411,7	191.035,0	190.224,0	171.552,8	186.583,7	184.328,6	185.712,4	172.419,7	176.974,7	218.280,4	221.645,8

Réduction de cotisations patronales et personnelles spécifiques

Tableau 9a

Type de réduction	Nombre d'équivalents temps plein															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction AR n° 483 [gens de maison (ouvriers et employés), domestiques]	48,7	49,7	47,5	48,7	48,4	48,4	46,2	47,1	44,8	46,2	43,9	44,0	41,5	39,5	36,9	39,6
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	161,4	176,7	250,8	264,1	212,0	232,1	250,2	294,8	270,6	250,6	206,7	252,2	247,0	234,2	202,5	208,8
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage	59,7	89,6	136,2	154,1	91,5	119,0	107,2	131,7	112,2	143,7	91,2	123,1	111,1	107,4	98,8	90,0
Recherche scientifique	1.054,3	1.135,2	1.146,3	1.157,3	1.131,8	1.243,4	1.211,9	1.230,8	1.271,4	1.351,3	1.349,4	1.429,4	1.502,9	1.587,4	1.610,1	1.597,8
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants	3.508,4	4.192,0	4.712,0	4.474,0	3.599,3	4.191,5	4.699,9	4.469,4	3.556,5	4.287,9	4.643,9	4.359,4	3.576,3	4.162,9	4.475,3	4.302,7
Réduction pour les artistes	2.556,4	3.163,8	3.031,4	3.085,4	2.722,4	3.140,1	3.094,8	3.280,7	2.943,4	3.610,6	3.420,5	3.322,8	2.959,6	3.495,6	3.355,9	3.273,8
Total	7.388,9	8.807,1	9.324,1	9.183,6	7.805,5	8.974,5	9.410,1	9.454,5	8.198,8	9.690,3	9.755,6	9.530,9	8.438,4	9.627,0	9.779,5	9.512,6

Réduction de cotisations patronales et personnelles spécifiques

Tableau 9b

Type de réduction	Montant des réductions (en milliers d'euros)															
	2009/3	2009/4	2010/1	2010/2	2010/3	2010/4	2011/1	2011/2	2011/3	2011/4	2012/1	2012/2	2012/3	2012/4	2013/1	2013/2
Réduction AR n° 483 [gens de maison (ouvriers et employés), domestiques]	51,6	59,7	55,2	58,1	53,3	61,1	56,1	56,3	51,5	58,5	53,5	53,5	47,4	51,2	46,2	50,3
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	564,4	714,3	1.015,4	1.090,7	803,1	963,8	942,3	1.196,2	1.103,5	1.099,6	853,5	1.076,0	1.001,3	989,7	812,8	806,4
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage	28,9	51,3	60,2	75,3	41,2	51,3	50,0	60,6	51,1	73,2	43,6	70,7	59,3	71,0	49,8	49,2
Recherche scientifique	4.099,2	5.270,5	4.316,0	4.385,8	4.432,8	6.020,0	4.779,8	4.801,4	5.249,8	6.658,3	5.377,5	5.696,6	6.254,1	7.844,2	6.522,1	6.489,1
Réduction pour les gardiens et les gardiennes d'enfants	3.032,7	3.516,8	3.702,2	3.631,9	3.098,8	3.513,2	3.683,1	3.612,6	3.060,9	3.520,2	3.667,2	3.570,6	3.067,2	3.518,9	3.621,1	3.551,1
Réduction pour les artistes	2.999,3	3.752,9	3.530,8	3.633,5	3.220,9	3.752,6	3.642,0	3.900,0	3.510,0	4.297,1	4.076,3	3.946,8	3.502,4	4.194,4	3.982,7	3.877,2
Total	10.776,1	13.365,4	12.679,7	12.875,3	11.650,1	14.361,9	13.153,3	13.627,1	13.026,8	15.706,9	14.071,6	14.414,2	13.931,7	16.669,3	15.034,6	14.823,4

B. Répartition par type de réduction

Réduction structurelle pour le deuxième trimestre 2013

Tableau 1

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein		Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Total A+B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total C+D
Réduction structurelle ("composante" de la réduction "harmonisée") (¹)	201.155	900.999,8	1.108.064,7	2.009.064,4	454.918,9	620.976,1	1.075.895,0
Total	201.155	900.999,8	1.108.064,7	2.009.064,4	454.918,9	620.976,1	1.075.895,0

(¹) Y compris réduction pour les hauts salaires.

Réduction des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2013 en raison de l'occupation de travailleurs âgés

Tableau 2

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein		Montant des réductions (en milliers d'euros)	
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D
Réduction pour travailleurs âgés de 54 ans et plus	57.375	88.091,6	70.267,0	58.364,2	50.134,7
Total		88.091,6	70.267,0	58.364,2	50.134,7
			158.358,6		108.498,9
					108.498,9

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2013 à la suite de l'engagement ou en raison de l'occupation de jeunes

Tableau 3

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein		Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total
Convention de premier emploi conclue avant le 1/01/2004 (mesures transitoires)	2	1,4	-	0,7	-	0,7
Jeunes travailleurs avec convention de premier emploi et peu qualifiés ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction ordinaire	4.617	5.112,8	1.301,8	4.951,4	1.011,9	5.963,3
Jeunes travailleurs soit avec convention de premier emploi et très peu qualifiés, soit avec convention de premier emploi et moins qualifiés, handicapés ou d'origine étrangère ("composante" GC de la réduction "harmonisée") - réduction renforcée	7.588	8.584,5	2.094,9	8.156,3	1.718,2	9.874,5
Jeunes travailleurs CPE et moyennement qualifiés (à partir du 1/2013)	848	571,6	314,8	592,0	271,2	863,2
Jeunes travailleurs engagés jusqu'au 31/12 de l'année dans laquelle ils ont 18 ans ("composante" GC de la réduction "harmonisée")	7.248	5.447,0	1.309,1	343,0	130,0	473,1
Total		19.717,3	5.020,6	14.043,3	3.131,4	17.174,7

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2013 à la suite de l'engagement de personnes sans emploi

Tableau 4

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)				
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	A+B	C	D	C+D	Total	
Réinsertion de chômeurs très difficiles à placer (1)	100	285,1	27,6	312,7	266,0	26,2	292,2		
Sous-total anciennes mesures		285,1	27,6	312,7	266,0	26,2	292,2		
Dem. d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois ou dem. d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois suite à une fermeture d'entreprise	7.335	4.546,2	3.244,0	7.790,1	4.662,4	3.049,5	7.711,9		
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 624 jours dans une période de 36 mois	5.997	3.487,2	2.330,8	5.818,0	3.524,4	2.218,2	5.742,5		
Demandeurs d'emploi de longue durée (de moins de 45 ans) pendant 936 jours dans une période de 54 mois	6.215	3.668,9	2.599,8	6.268,7	3.242,8	2.198,5	5.441,3		
Demandeurs d'emploi de longue durée (moins de 45 ans) pendant 1.560 jours dans une période de 90 mois	9.164	6.549,0	4.093,8	10.642,8	4.966,5	3.117,6	8.084,0		
Agents de prévention et de sécurité (moins de 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 624 jours dans une période de 36 mois	1	-	2,0	2,0	-	2,0	2,0		
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 156 jours dans une période de 9 mois	3.854	1.859,8	1.598,9	3.458,8	1.292,2	1.069,2	2.361,4		
Demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 45 ans) pendant 312 jours dans une période de 18 mois	9.717	5.708,2	3.976,1	9.684,3	5.627,2	3.995,7	9.622,9		
Agents de prévention et de sécurité (au moins 45 ans), demandeurs d'emploi de longue durée pendant 156 jours dans une période de 9 mois	1	-	40,2	40,2	-	40,2	40,2		
Sous-total demandeurs d'emplois ("composante" GC)		25.819,3	17.885,5	43.704,8	23.315,4	15.690,9	39.006,3		
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 25 ans, moins qualifié et avec au moins 9 mois indemnités ou CCI de moins de 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	210	335,7	1.009,6	1.345,3	299,6	947,5	1.247,1		
Programme de transition professionnelle: CCI de moins de 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	327	652,9	454,3	1.107,2	671,6	461,2	1.132,8		
Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 12 mois indemnités	40	22,9	14,8	37,7	19,8	12,8	32,6		

Programme de transition professionnelle: CCI d'au moins 45 ans et avec au moins 24 mois indemnités	188	248,0	120,5	368,5	252,4	123,1	375,6
Sous-total programme de transition professionnelle ("composante" GC)		1.259,4	1.599,2	2.858,7	1.243,5	1.544,5	2.788,0
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 312 jours (18 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 156 jours (9 derniers mois) ⁽¹⁾	413	1.096,4	109,4	1.205,8	1.077,3	110,7	1.188,0
Economie d'insertion sociale: CCI indemnisé pendant 624 jours (36 derniers mois) ou bénéficiaire de l'intégration sociale pendant 312 jours (18 derniers mois) ⁽²⁾	613	2.400,6	264,9	2.665,5	2.367,0	266,4	2.633,4
Economie d'insertion sociale: personnes de 45 ans au moins, soit CCI indemnisé, soit bénéficiaire de l'intégration sociale, pendant 156 jours (9 derniers mois)	694	2.262,1	275,8	2.537,9	2.190,1	277,6	2.467,7
Sous-total économie d'insertion sociale ("composante" GC)		5.759,1	650,0	6.409,1	5.634,4	654,7	6.289,1
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs de moins de 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.070	937,9	666,3	1.604,2	969,0	674,5	1.643,5
Engagement, à partir du 1/1/2007, de travailleurs d'au moins 45 ans licenciés suite à une restructuration	1.855	1.707,3	963,9	2.671,2	1.234,0	660,4	1.894,5
Sous-total restructuration ("composante" GC⁽¹⁾)		2.645,2	1.630,2	4.275,4	2.203,0	1.334,9	3.537,9
Total		35.768,1	21.792,5	57.560,6	32.662,3	19.251,3	51.913,6

⁽¹⁾ Engagement avant le 1^{er} janvier 2004.

⁽²⁾ Ces deux cas de l'économie sociale d'insertion concernent des personnes sans emploi difficiles à placer âgées de moins de 45 ans.

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2013 à la suite de premiers engagements

Tableau 5

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein		Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1500 ⁽¹⁾	16.863	5.306,0	6.327,9	7.704,5	8.130,3	15.834,8
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽¹⁾	8.460	2.977,1	3.596,2	3.106,0	3.531,2	6.637,3
Premiers engagements: premier travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽¹⁾	5.879	2.030,3	2.619,0	856,8	1.075,6	1.932,4
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽¹⁾	10.156	3.316,2	3.672,7	3.453,4	3.590,2	7.043,6
Premiers engagements: deuxième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽¹⁾	8.383	3.197,2	3.616,9	1.355,5	1.491,7	2.847,2
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 1000 ⁽¹⁾	7.593	2.672,8	2.864,8	2.798,8	2.840,3	5.639,0
Premiers engagements: troisième travailleur - Plan de relance 2012 - Trimestres avec forfait de € 400 ⁽¹⁾	3.578	1.423,5	1.533,3	602,8	633,3	1.236,1
Total		20.923,0	24.230,8	16.476,2	17.819,0	41.170,5

⁽¹⁾ Quelle que soit la date de l'engagement.

Réductions des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2013 liées à la réorganisation du temps de travail

Tableau 6

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	Trav. Manuels		Trav. Intellectuels
		A	B	Total	C	D	Total
Réduction du temps de travail ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	126	1.481,7	3.202,1	4.683,8	627,7	1.287,1	1.914,8
Semaine des 4 jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽¹⁾	1	-	1,5	1,5	-	0,7	0,7
Réduction du temps de travail et semaine des quatre jours ("composante" GC de la réduction "harmonisée") ⁽²⁾	5	156,9	13,2	170,1	158,8	13,0	171,8
Total		1.638,6	3.216,8	4.855,4	786,6	1.300,8	2.087,4

⁽¹⁾ Entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

⁽²⁾ Combinaison de la semaine des 4 jours entrée en vigueur dans l'entreprise après le 1^{er} octobre 2003 et de la réduction du temps de travail entrée en vigueur avant ou après le 1^{er} octobre 2003 (application de la loi de 2001).

Réduction des cotisations patronales pour le deuxième trimestre 2013 en cas d'occupation de travailleurs "tuteurs"

Tableau 7

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Total A+B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total C+D
Travailleurs "tuteurs" assurant des responsabilités dans le cadre de formations professionnelles	196	145,0	168,3	313,3	120,3	142,0	262,4
Total		145,0	168,3	313,3	120,3	142,0	262,4

Réduction des cotisations personnelles pour le deuxième trimestre 2013 visant à augmenter le pouvoir d'achat

Tableau 8

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein			Montant des réductions (en milliers d'euros)		
		Trav. Manuels A	Trav. Intellectuels B	Total A+B	Trav. Manuels C	Trav. Intellectuels D	Total C+D
Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour bas salaires	184.059	623.208,2	418.354,6	1.041.562,7	129.433,2	91.471,8	220.905,0
Réduction des cotisations personnelles visant à encourager le retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration - contrat de travail conclu à partir du 1/1/2007	1.506	1.244,3	772,8	2.017,1	470,7	270,1	740,8
Total		624.452,5	419.127,3	1.043.579,8	129.903,9	91.741,9	221.645,8

Réductions des cotisations pour le deuxième trimestre 2013 en faveur de secteurs spécifiques

Tableau 9

Type de réduction	Nombre d'employeurs	Nombre d'équivalents-temps plein				Montant des réductions (en milliers d'euros)			
		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels		Trav. Manuels		Trav. Intellectuels	
		A	B	A+B	Total	C	D	C+D	Total
Réduction AR n° 483 [gens de maison (ouvriers et employés), domestiques]	57	30,2	9,4	39,6	31,5	18,8	50,3		
Réduction des cotisations patronales pour le secteur du dragage et du remorquage	2	180,9	27,9	208,8	678,2	128,2	806,4		
Réduction des cotisations personnelles pour le secteur du dragage et du remorquage ⁽¹⁾	2	76,9	13,1	90,0	36,0	13,2	49,2		
Recherche scientifique	9	-	1.597,8	1.597,8	-	6.489,1	6.489,1		
Gardiens et gardiennes d'enfants	70	-	4.302,7	4.302,7	-	3.551,1	3.551,1		
Artistes	612	-	3.273,8	3.273,8	-	3.877,2	3.877,2		
Total		287,9	9.224,7	9.512,6	745,7	14.077,6	14.823,4		

⁽¹⁾ Cette réduction est acquise à l'employeur: il prélève normalement les cotisations personnelles de la rémunération du travailleur mais n'en reverse pas tout le produit à l'ONSS.

C. Répartition des réductions par branche d'activité

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Réduction structurelle des cotisations patronales (montants en milliers d'euros)

Tableau 1

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	8.977,4	1.373,4	10.350,8	4.849,2	693,5	5.542,7
Agriculture	8.293,8	1.307,7	9.601,5	4.488,2	661,5	5.149,7
Sylviculture	454,0	53,4	507,3	232,9	26,0	258,9
Pêche et aquaculture	229,7	12,3	242,0	128,1	6,0	134,1
B. Industries extractives	1.757,9	692,2	2.450,1	836,8	418,8	1.255,6
C. Industries manufacturières	259.281,2	161.496,5	420.777,6	126.087,2	97.950,8	224.038,0
Industries alimentaires, boissons, tabac	48.774,1	24.970,8	73.744,9	23.336,8	14.349,8	37.686,6
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	13.905,1	5.420,8	19.325,9	6.906,9	3.015,0	9.921,9
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	6.394,8	2.059,9	8.454,7	3.077,2	1.047,7	4.124,9
Industrie du papier et du carton	7.775,6	3.227,9	11.003,5	3.704,5	1.868,9	5.573,4
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	7.199,9	4.737,5	11.937,3	3.468,6	2.376,2	5.844,8
Cokéfaction et raffinage	394,9	2.825,1	3.220,0	262,5	2.687,1	2.949,6
Industrie chimique	15.946,0	21.767,8	37.713,8	7.889,6	14.772,8	22.662,4
Industrie pharmaceutique	5.446,7	16.868,4	22.315,2	2.627,7	11.129,8	13.757,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	12.418,4	6.994,9	19.413,3	5.933,7	4.004,0	9.937,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	16.955,6	7.207,3	24.162,9	8.061,7	4.208,8	12.270,5
Métallurgie	15.302,2	8.750,2	24.052,3	8.078,9	5.941,5	14.020,4
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	34.489,8	13.248,1	47.737,9	16.565,8	7.306,4	23.872,2
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.133,0	7.623,1	10.756,1	1.519,6	4.512,9	6.032,4
Fabrication d'équipements électriques	6.618,1	4.978,2	11.596,4	3.207,6	3.178,6	6.386,2
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	18.948,0	11.942,8	30.890,8	9.145,8	6.765,2	15.911,0
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	26.068,6	6.745,1	32.813,6	12.830,6	4.078,1	16.908,7
Fabrication d'autres matériels de transport	3.100,1	2.846,8	5.946,9	1.500,7	1.768,2	3.268,9
Fabrication de meubles et autres industries	10.757,6	4.642,7	15.400,3	5.289,6	2.409,5	7.699,1
Réparation et installation de machines et d'équipements	5.652,8	4.639,2	10.292,0	2.679,4	2.530,3	5.209,6
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	86,1	16.666,0	16.752,1	41,5	10.645,5	10.687,0
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	7.650,7	4.275,9	11.926,6	3.617,8	2.273,7	5.891,5
Caplage, traitement et distribution d'eau	3,0	46,9	49,9	1,5	23,1	24,5
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	7.647,7	4.229,0	11.876,7	3.616,3	2.250,6	5.866,9
F. Construction	138.947,2	36.147,4	175.094,6	68.435,4	19.015,4	87.450,8
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	95.037,9	308.554,6	403.592,5	45.733,7	172.634,4	218.368,1
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	26.396,4	22.312,3	48.708,6	12.482,4	11.738,3	24.220,7
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	43.098,7	124.182,1	167.280,9	20.604,1	73.989,6	94.593,7
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	25.542,8	162.060,2	187.603,0	12.647,2	86.906,5	99.553,7
H. Transports et entreposage	75.319,7	56.962,4	132.282,1	36.599,0	31.140,5	67.739,5
Transports	55.375,5	16.958,8	72.334,4	26.885,3	9.281,5	36.166,8
Entreposage et services auxiliaires des transports	17.743,8	26.656,4	44.400,2	8.614,9	14.169,7	22.784,6
Activités de poste et de courrier	2.200,4	13.347,1	15.547,6	1.098,7	7.689,3	8.788,0
I. Hébergement et restauration	57.436,8	12.327,9	69.764,7	29.265,9	6.176,3	35.442,2
J. Information et communication	1.736,1	73.638,5	75.374,6	873,2	41.362,4	42.235,6
Édition	308,4	8.453,5	8.762,0	154,8	4.560,4	4.715,2
Production de films et de la musique, radio et télévision	432,4	5.148,2	5.580,7	230,7	2.684,4	2.915,1
Télécommunications	691,0	14.054,8	14.745,8	327,6	8.235,1	8.562,7
Activités informatiques et activités de service informatique	304,2	45.982,0	46.286,2	160,2	25.882,4	26.042,6
K. Activités financières et d'assurance	800,2	109.436,5	110.236,8	427,1	71.467,1	71.894,2
L. Activités immobilières	4.411,7	9.570,2	13.981,9	2.309,8	5.052,1	7.361,9
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.163,3	120.548,1	124.711,3	2.175,2	68.970,7	71.145,9
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	897,6	64.269,5	65.167,1	505,0	38.082,2	38.587,2
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.492,9	31.909,1	33.402,0	735,4	16.912,7	17.648,1
Recherche-développement scientifique	184,6	11.210,2	11.394,8	95,7	6.794,7	6.890,3
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	910,3	10.048,3	10.958,6	474,7	5.601,7	6.076,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	677,9	3.110,9	3.788,8	364,5	1.579,5	1.943,9
N. Activités de services administratifs et de soutien	156.742,9	78.210,5	234.953,4	82.077,1	41.475,3	123.552,4
Activités de location et location-bail	2.346,0	4.664,2	7.010,2	1.145,9	2.531,1	3.677,0
Activités liées à l'emploi	66.486,5	42.086,4	108.572,9	34.217,7	22.509,4	56.727,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	365,3	5.415,9	5.781,2	186,0	2.725,6	2.911,7
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	87.545,1	26.044,1	113.589,2	46.527,4	13.709,2	60.236,6
O. Administration publique	342,4	17.250,2	17.592,6	173,3	8.959,0	9.132,3
P. Enseignement	7.387,6	21.242,7	28.630,2	3.829,3	10.523,3	14.352,6
Q. Santé humaine et action sociale	56.429,4	40.228,9	96.658,3	34.677,1	11.468,0	46.145,1
Activités pour la santé humaine	5.436,2	21.209,1	26.645,4	1.267,9	5.393,6	6.661,5
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	3.860,4	6.164,3	10.024,8	806,8	896,1	1.702,9
Action sociale sans hébergement	47.132,7	12.855,4	59.988,1	32.602,4	5.178,3	37.780,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	5.280,4	9.199,9	14.480,3	2.618,2	4.476,0	7.094,3
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	1.777,6	5.617,6	7.395,2	838,1	2.700,4	3.538,5
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3.502,9	3.582,3	7.085,1	1.780,2	1.775,6	3.555,8
S. Autres activités de service	18.357,7	27.035,6	45.393,3	9.840,4	14.568,0	24.408,4
Activités des organisations associatives	2.034,5	21.392,1	23.426,6	1.022,1	11.648,1	12.670,2
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	847,4	2.014,5	2.861,9	409,9	975,9	1.385,9
Autres services personnels	15.475,7	3.629,0	19.104,7	8.408,4	1.943,9	10.352,3
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	361,0	1.121,8	1.482,8	206,4	619,6	826,0
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	492,3	2.085,5	2.577,8	245,4	1.085,6	1.331,0
Total	900.999,8	1.108.064,7	2.009.064,4	454.918,9	620.976,1	1.075.895,0

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Occupation de travailleurs âgés (montants en milliers d'euros)

Tableau 2

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	832,7	141,8	974,5	566,5	111,8	678,3
Agriculture	766,3	133,7	899,9	519,3	103,4	622,7
Sylviculture	44,5	4,6	49,1	31,2	5,3	36,5
Pêche et aquaculture	21,9	3,5	25,4	16,0	3,2	19,2
B. Industries extractives	234,0	84,2	318,2	149,6	60,5	210,1
C. Industries manufacturières	26.925,5	10.340,1	37.265,6	16.585,3	7.214,8	23.800,2
Industries alimentaires, boissons, tabac	4.845,5	1.953,2	6.798,6	3.041,0	1.312,0	4.353,0
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	1.749,7	468,3	2.218,1	1.007,0	326,0	1.333,0
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	651,3	198,5	849,8	405,5	141,5	547,0
Industrie du papier et du carton	785,3	272,8	1.058,1	441,0	181,0	622,0
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	794,5	434,1	1.228,6	514,9	307,2	822,1
Cokéfaction et raffinage	1,5	14,4	15,9	1,1	10,6	11,7
Industrie chimique	1.150,7	824,4	1.975,1	680,2	542,5	1.222,6
Industrie pharmaceutique	368,8	343,1	712,0	224,1	213,1	437,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.143,6	512,2	1.655,8	702,2	346,4	1.048,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.696,8	490,7	2.187,5	1.034,0	354,0	1.387,9
Métallurgie	1.178,9	493,9	1.672,8	661,6	321,4	983,0
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	4.051,2	1.295,3	5.346,5	2.693,1	963,6	3.656,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	297,5	317,2	614,7	186,4	236,0	422,5
Fabrication d'équipements électriques	758,8	334,5	1.093,4	450,5	238,5	689,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2.293,1	893,2	3.186,3	1.453,8	657,0	2.110,8
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.623,7	412,3	3.035,9	1.413,3	294,9	1.708,2
Fabrication d'autres matériels de transport	446,2	248,9	695,2	278,6	169,5	448,1
Fabrication de meubles et autres industries	1.431,5	512,8	1.944,3	948,6	370,7	1.319,3
Réparation et installation de machines et d'équipements	657,0	320,2	977,2	448,4	229,0	677,4
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4	163,5	165,9	1,5	108,1	109,7
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	797,5	216,8	1.014,3	511,1	146,5	657,6
Caplage, traitement et distribution d'eau	1,0	4,0	5,0	0,4	3,4	3,8
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	796,5	212,8	1.009,3	510,7	143,1	653,8
F. Construction	11.484,6	2.864,7	14.349,3	7.261,5	2.189,9	9.451,5
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	9.501,5	23.730,8	33.232,3	6.496,8	16.856,7	23.353,6
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	2.442,9	2.027,2	4.470,1	1.684,6	1.441,4	3.126,1
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4.558,1	9.190,3	13.748,4	3.085,5	6.711,8	9.797,3
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	2.500,6	12.513,2	15.013,8	1.726,8	8.703,4	10.430,2
H. Transports et entreposage	12.040,5	3.727,2	15.767,7	8.525,1	2.557,8	11.082,9
Transports	10.313,4	1.322,7	11.636,1	7.388,8	922,9	8.311,7
Entreposage et services auxiliaires des transports	1.425,2	1.867,9	3.293,1	933,6	1.286,5	2.220,1
Activités de poste et de courrier	301,9	536,7	838,6	202,6	348,5	551,1
I. Hébergement et restauration	4.291,7	1.034,3	5.325,9	3.160,2	762,1	3.922,4
J. Information et communication	190,7	2.078,8	2.269,4	124,1	1.463,2	1.587,2
Édition	54,5	520,8	575,3	37,3	379,8	417,2
Production de films et de la musique, radio et télévision	35,9	168,5	204,4	24,9	117,3	142,3
Télécommunications	66,4	301,0	367,4	40,9	206,5	247,4
Activités informatiques et activités de service informatique	33,8	1.088,5	1.122,3	20,9	759,5	780,4
K. Activités financières et d'assurance	145,8	7.329,4	7.475,2	102,3	5.132,6	5.234,9
L. Activités immobilières	1.106,1	878,6	1.984,7	839,6	668,0	1.507,6
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	447,3	6.202,1	6.649,5	312,3	4.644,8	4.957,0
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	162,9	3.518,2	3.681,1	117,4	2.617,1	2.734,6
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	129,0	1.806,4	1.935,4	88,7	1.389,1	1.477,8
Recherche-développement scientifique	13,0	248,3	261,3	9,1	186,3	195,5
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	66,9	488,8	555,7	47,6	353,5	401,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	75,6	140,4	216,0	49,4	98,6	148,0
N. Activités de services administratifs et de soutien	12.542,8	3.822,8	16.365,6	8.600,4	2.755,2	11.355,6
Activités de location et location-bail	217,5	254,2	471,7	160,3	184,1	344,4
Activités liées à l'emploi	3.658,7	1.481,9	5.140,6	2.417,5	1.041,0	3.458,5
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	113,8	383,8	497,6	95,4	295,0	390,4
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	8.552,8	1.702,9	10.255,7	5.927,2	1.235,1	7.162,3
O. Administration publique	82,8	1.981,8	2.064,6	55,5	1.269,1	1.324,6
P. Enseignement	1.674,3	1.681,7	3.356,0	1.193,5	1.278,7	2.472,2
Q. Santé humaine et action sociale	3.400,9	536,1	3.937,0	2.187,8	388,8	2.576,6
Activités pour la santé humaine	147,0	84,2	231,2	91,8	66,4	158,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	41,4	8,1	49,4	33,3	5,8	39,1
Action sociale sans hébergement	3.212,6	443,8	3.656,4	2.062,8	316,6	2.379,4
R. Arts, spectacles et activités récréatives	467,1	649,7	1.116,8	340,8	480,5	821,3
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	137,8	453,8	591,6	102,6	339,6	442,2
Activités sportives, récréatives et de loisirs	329,2	195,9	525,2	238,2	141,0	379,2
S. Autres activités de service	1.705,0	2.284,5	3.989,5	1.177,5	1.631,7	2.809,2
Activités des organisations associatives	406,9	1.935,2	2.342,1	292,5	1.382,9	1.675,4
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	67,6	103,6	171,2	48,3	70,7	119,0
Autres services personnels	1.230,5	245,8	1.476,3	836,6	178,1	1.014,8
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	78,9	217,9	296,8	60,1	171,2	231,3
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	139,6	300,4	440,0	112,5	242,6	355,1
Total	88.091,6	70.267,0	158.358,6	58.364,2	50.134,7	108.498,9

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement ou occupation de jeunes (montants en milliers d'euros)

Tableau 3

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	306,8	-	306,8	182,6	-	182,6
Agriculture	267,6	-	267,6	151,5	-	151,5
Sylviculture	23,6	-	23,6	17,0	-	17,0
Pêche et aquaculture	15,7	-	15,7	14,1	-	14,1
B. Industries extractives	11,8	-	11,8	8,9	-	8,9
C. Industries manufacturières	2.542,7	171,7	2.714,4	1.924,3	78,5	2.002,9
Industries alimentaires, boissons, tabac	706,9	126,3	833,2	492,1	47,4	539,4
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	85,8	0,4	86,2	86,0	0,3	86,3
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	102,9	2,7	105,6	79,6	2,8	82,5
Industrie du papier et du carton	43,1	-	43,1	41,6	-	41,6
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	33,4	6,6	40,0	27,8	4,2	32,0
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	48,7	3,0	51,7	45,1	2,4	47,6
Industrie pharmaceutique	3,4	1,0	4,4	2,9	1,0	3,9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	94,8	3,7	98,4	89,0	2,1	91,1
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	158,3	5,0	163,3	130,5	3,4	133,9
Métallurgie	45,3	-	45,3	40,6	-	40,6
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	552,7	10,5	563,2	379,9	8,2	388,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	23,4	2,0	25,4	20,5	0,8	21,3
Fabrication d'équipements électriques	31,4	0,5	31,9	17,9	0,4	18,3
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	153,4	6,0	159,4	121,9	4,3	126,2
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	207,1	1,0	208,1	179,6	0,0	179,6
Fabrication d'autres matériels de transport	36,9	-	36,9	35,5	-	35,5
Fabrication de meubles et autres industries	139,7	3,0	142,7	88,7	1,0	89,7
Réparation et installation de machines et d'équipements	75,5	0,1	75,6	45,2	0,1	45,3
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	5,2	5,2	-	3,1	3,1
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	60,2	3,0	63,2	56,0	1,7	57,7
Caplage, traitement et distribution d'eau	2,0	-	2,0	2,0	-	2,0
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	58,2	3,0	61,2	54,0	1,7	55,7
F. Construction	5.642,6	64,0	5.706,6	3.564,2	45,0	3.609,2
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.537,3	3.185,8	5.723,1	1.351,6	1.757,6	3.109,2
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.215,1	76,4	1.291,5	547,3	53,4	600,6
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	471,8	179,9	651,6	353,2	119,3	472,5
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	850,5	2.929,6	3.780,0	451,1	1.584,9	2.036,0
H. Transports et entreposage	515,0	40,4	555,4	510,9	32,1	542,9
Transports	342,3	18,9	361,2	336,3	12,8	349,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	149,5	15,3	164,8	148,9	12,5	161,4
Activités de poste et de courrier	23,2	6,1	29,4	25,6	6,8	32,5
I. Hébergement et restauration	1.576,7	47,5	1.624,2	1.009,2	22,7	1.032,0
J. Information et communication	14,7	37,1	51,8	11,8	29,1	40,8
Édition	2,9	1,1	3,9	3,7	1,1	4,8
Production de films et de la musique, radio et télévision	3,0	3,4	6,3	1,9	2,5	4,4
Télécommunications	3,0	3,5	6,5	3,5	2,1	5,6
Activités informatiques et activités de service informatique	5,9	29,2	35,1	2,7	23,4	26,0
K. Activités financières et d'assurance	3,6	40,6	44,2	4,0	36,4	40,4
L. Activités immobilières	15,9	17,6	33,6	12,0	9,0	21,0
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	34,4	70,9	105,2	29,7	54,6	84,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	6,3	36,8	43,1	6,1	31,0	37,2
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	14,9	13,1	28,0	13,2	12,8	26,0
Recherche-développement scientifique	3,0	0,9	3,9	3,0	1,0	4,0
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	7,4	11,7	19,1	6,1	8,1	14,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	2,9	8,3	11,2	1,3	1,7	2,9
N. Activités de services administratifs et de soutien	3.952,5	793,6	4.746,1	4.347,9	712,2	5.060,2
Activités de location et location-bail	47,9	11,4	59,2	29,4	7,3	36,7
Activités liées à l'emploi	2.789,4	721,2	3.510,5	3.356,6	655,9	4.012,5
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1,0	8,2	9,2	1,0	5,3	6,2
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	1.114,3	52,8	1.167,2	960,9	43,8	1.004,7
O. Administration publique	40,6	6,0	46,6	45,2	3,3	48,5
P. Enseignement	120,6	44,4	165,0	26,2	8,1	34,2
Q. Santé humaine et action sociale	1.034,7	258,6	1.293,3	443,8	197,3	641,0
Activités pour la santé humaine	82,1	38,3	120,4	74,8	29,0	103,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	135,2	147,2	282,4	102,3	115,1	217,5
Action sociale sans hébergement	817,4	73,1	890,5	266,6	53,1	319,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	150,0	53,0	203,0	86,8	39,9	126,7
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	22,6	18,8	41,3	18,4	13,2	31,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	127,4	34,2	161,6	68,4	26,7	95,1
S. Autres activités de service	1.154,4	179,5	1.333,9	427,1	99,8	526,9
Activités des organisations associatives	123,2	85,8	208,9	28,5	58,1	86,5
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	9,5	6,9	16,4	2,4	3,8	6,2
Autres services personnels	1.021,7	86,9	1.108,6	396,3	37,9	434,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	2,7	1,8	4,5	1,0	1,0	2,0
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	19.717,3	5.020,6	24.737,9	14.043,3	3.131,4	17.174,7

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Réinsertion de chômeurs difficiles à placer engagés avant le 1/01/2004 (montants en milliers d'euros)

Tableau 4a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1,1	1,0	2,1	1,0	1,0	2,0
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	1,1	1,0	2,1	1,0	1,0	2,0
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
H. Transports et entreposage	-	-	-	-	-	-
Transports	-	-	-	-	-	-
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	-	-	-	-	-
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	-	-	-	-	-	-
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	1,7	-	1,7	1,7	-	1,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-	-
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	-	-	-	-	-
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	-	-	-	-	-	-
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	-	-	-	-	-	-
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	2,0	2,8	4,8	2,0	3,0	5,0
Q. Santé humaine et action sociale	279,4	23,8	303,2	260,3	22,2	282,5
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	-	-	-	-	-
Action sociale sans hébergement	279,4	23,8	303,2	260,3	22,2	282,5
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	-	-	-
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	-	-	-	-	-
S. Autres activités de service	-	-	-	-	-	-
Activités des organisations associatives	-	-	-	-	-	-
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	285,1	27,6	312,7	266,0	26,2	292,2

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Chômeurs de longue durée (montants en milliers d'euros)

Tableau 4b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	231,7	31,4	263,1	203,9	28,4	232,2
Agriculture	213,7	30,2	243,9	186,1	27,1	213,3
Sylviculture	16,0	1,2	17,2	15,8	1,2	17,0
Pêche et aquaculture	2,0	-	2,0	1,9	-	1,9
B. Industries extractives	15,1	4,2	19,3	13,8	3,6	17,4
C. Industries manufacturières	2.114,4	820,1	2.934,5	1.947,1	700,9	2.648,0
Industries alimentaires, boissons, tabac	493,1	298,0	791,1	458,9	236,4	695,2
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	122,0	23,2	145,2	118,9	19,7	138,6
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	79,1	17,4	96,5	73,6	15,1	88,7
Industrie du papier et du carton	46,0	16,4	62,4	41,9	13,8	55,7
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	85,3	66,5	151,9	78,6	59,7	138,3
Cokéfaction et raffinage	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Industrie chimique	55,2	34,0	89,2	48,8	30,6	79,5
Industrie pharmaceutique	16,4	7,1	23,5	15,7	6,7	22,4
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	92,6	19,7	112,3	84,1	17,3	101,4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	129,1	33,8	162,8	116,6	27,9	144,6
Métallurgie	37,6	15,4	53,0	36,8	14,0	50,7
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	427,9	111,6	539,5	393,5	99,2	492,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	31,0	19,8	50,8	28,3	18,8	47,0
Fabrication d'équipements électriques	34,9	17,1	52,0	30,3	15,3	45,6
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	122,8	42,9	165,7	105,3	38,1	143,4
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	81,6	13,5	95,1	74,3	12,2	86,5
Fabrication d'autres matériels de transport	66,5	7,0	73,5	61,1	5,8	66,9
Fabrication de meubles et autres industries	127,2	50,3	177,5	116,6	47,0	163,6
Réparation et installation de machines et d'équipements	66,3	25,4	91,7	63,6	23,0	86,7
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,0	33,4	34,4	1,0	25,4	26,4
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	114,1	24,2	138,3	103,9	20,7	124,5
Caplage, traitement et distribution d'eau	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	113,1	24,2	137,3	102,9	20,7	123,5
F. Construction	3.042,8	642,8	3.685,6	3.044,0	583,9	3.627,9
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.344,3	6.667,7	9.011,9	2.145,3	5.493,0	7.638,3
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	596,1	286,9	883,0	534,7	252,7	787,5
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	848,9	1.145,8	1.994,7	787,7	1.025,1	1.812,8
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	899,3	5.235,0	6.134,3	822,8	4.215,2	5.038,0
H. Transports et entreposage	1.843,4	295,1	2.138,6	1.624,1	259,8	1.883,9
Transports	1.472,0	133,4	1.605,4	1.280,8	119,9	1.400,7
Entreposage et services auxiliaires des transports	240,6	127,3	367,9	218,0	108,0	326,0
Activités de poste et de courrier	130,8	34,4	165,3	125,3	31,9	157,2
I. Hébergement et restauration	2.494,1	209,9	2.704,0	2.386,7	192,4	2.579,1
J. Information et communication	72,9	647,2	720,2	70,3	594,9	665,2
Édition	5,7	55,9	61,6	5,6	51,2	56,8
Production de films et de la musique, radio et télévision	35,6	54,2	89,8	35,3	50,7	86,1
Télécommunications	7,0	95,2	102,2	6,1	83,5	89,6
Activités informatiques et activités de service informatique	24,7	441,9	466,6	23,3	409,5	432,8
K. Activités financières et d'assurance	13,0	404,3	417,3	11,9	359,4	371,3
L. Activités immobilières	193,1	296,7	489,8	166,0	271,2	437,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	191,5	1.331,1	1.522,6	170,8	1.196,4	1.367,2
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	51,5	768,7	820,2	45,2	683,2	728,4
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	45,2	307,1	352,3	44,2	278,5	322,7
Recherche-développement scientifique	12,0	30,8	42,8	11,7	27,5	39,2
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	49,2	160,8	210,0	42,7	150,6	193,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	33,7	63,6	97,2	27,1	56,5	83,6
N. Activités de services administratifs et de soutien	7.774,8	1.973,3	9.748,1	7.384,5	1.855,3	9.239,8
Activités de location et location-bail	66,1	76,4	142,5	60,9	66,5	127,4
Activités liées à l'emploi	3.120,7	1.291,5	4.412,2	3.076,8	1.226,5	4.303,3
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	14,5	59,8	74,3	13,8	52,5	66,3
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	4.573,5	545,7	5.119,2	4.232,9	509,9	4.742,8
O. Administration publique	2,1	97,5	99,6	0,9	89,7	90,6
P. Enseignement	550,2	517,7	1.067,9	468,9	459,2	928,2
Q. Santé humaine et action sociale	3.731,4	2.845,7	6.577,1	2.559,2	2.620,7	5.179,9
Activités pour la santé humaine	463,4	843,3	1.306,7	422,0	757,2	1.179,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	891,7	1.136,6	2.028,3	800,0	1.078,8	1.878,8
Action sociale sans hébergement	2.376,3	865,8	3.242,1	1.337,1	784,7	2.121,8
R. Arts, spectacles et activités récréatives	299,7	389,5	689,2	278,8	353,5	632,3
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	107,5	250,1	357,6	102,3	227,4	329,7
Activités sportives, récréatives et de loisirs	192,2	139,4	331,6	176,5	126,0	302,6
S. Autres activités de service	771,0	620,1	1.391,1	717,8	555,3	1.273,1
Activités des organisations associatives	129,5	418,9	548,4	124,7	377,3	502,0
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	29,1	17,8	46,9	28,2	15,6	43,8
Autres services personnels	612,4	183,4	795,8	564,8	162,5	727,3
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	15,0	22,6	37,7	12,9	18,3	31,2
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	3,6	11,0	14,6	3,7	8,8	12,6
Total	25.819,3	17.885,5	43.704,8	23.315,4	15.690,9	39.006,3

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Programmes de transition professionnelle (montants en milliers d'euros)

Tableau 4c

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Agriculture	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1,5	-	1,5	1,3	-	1,3
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	1,5	-	1,5	1,3	-	1,3
F. Construction	-	-	-	-	-	-
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	32,5	1,6	34,1	33,2	1,7	35,0
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	-	-	-	-	-	-
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	-	-	-	-	-	-
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	32,5	1,6	34,1	33,2	1,7	35,0
H. Transports et entreposage	23,0	-	23,0	25,4	-	25,4
Transports	23,0	-	23,0	25,4	-	25,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	-	-	-	-	-	-
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	11,4	0,2	11,5	11,6	0,2	11,8
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	30,2	8,5	38,7	30,0	8,3	38,3
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,2	3,6	13,9	9,3	3,2	12,5
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	0,9	0,9	-	0,7	0,7
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	9,2	2,2	11,4	8,3	2,3	10,6
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	1,1	0,5	1,6	1,0	0,2	1,2
N. Activités de services administratifs et de soutien	28,1	68,8	96,9	29,3	65,7	95,0
Activités de location et location-bail	3,6	1,0	4,6	3,8	1,0	4,8
Activités liées à l'emploi	-	60,1	60,1	-	57,1	57,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	20,7	6,6	27,3	21,3	6,6	27,9
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	3,8	1,0	4,8	4,2	1,0	5,2
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	380,8	1.108,6	1.489,5	364,8	1.057,6	1.422,3
Q. Santé humaine et action sociale	601,3	284,1	885,4	602,7	289,3	892,1
Activités pour la santé humaine	23,7	8,1	31,8	22,9	9,2	32,0
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	71,3	71,0	142,3	73,8	72,2	146,0
Action sociale sans hébergement	506,3	205,0	711,3	506,0	208,0	714,1
R. Arts, spectacles et activités récréatives	69,3	30,9	100,1	69,6	32,1	101,6
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	48,5	23,4	71,8	49,8	24,7	74,5
Activités sportives, récréatives et de loisirs	20,8	7,5	28,3	19,7	7,4	27,1
S. Autres activités de service	70,2	93,0	163,1	65,3	86,4	151,7
Activités des organisations associatives	70,2	93,0	163,1	65,3	86,4	151,7
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	-	-	-	-	-	-
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	1.259,4	1.599,2	2.858,7	1.243,5	1.544,5	2.788,0

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Economie d'insertion sociale (montants en milliers d'euros)

Tableau 4d

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	10,3	-	10,3	9,3	-	9,3
Agriculture	5,3	-	5,3	4,7	-	4,7
Sylviculture	5,0	-	5,0	4,5	-	4,5
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	51,7	4,5	56,2	53,8	4,7	58,5
Industries alimentaires, boissons, tabac	21,4	2,4	23,8	22,6	2,5	25,1
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	6,6	0,2	6,7	6,7	0,2	6,9
Industrie du papier et du carton	0,9	-	0,9	1,0	-	1,0
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0,7	-	0,7	0,8	-	0,8
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	-	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3,6	-	3,6	3,6	-	3,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	13,6	-	13,6	14,1	-	14,1
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	1,8	1,0	2,8	2,0	1,0	3,0
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-	-	-	-
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
Réparation et installation de machines et d'équipements	3,1	-	3,1	3,0	-	3,0
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	95,3	6,0	101,4	97,3	6,1	103,4
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	95,3	6,0	101,4	97,3	6,1	103,4
F. Construction	47,8	4,5	52,3	49,9	4,5	54,4
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	38,1	2,4	40,5	38,1	2,4	40,5
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	4,0	-	4,0	4,0	-	4,0
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	13,8	2,0	15,8	14,0	2,0	16,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	20,3	0,4	20,7	20,1	0,4	20,5
H. Transports et entreposage	31,3	19,3	50,6	32,4	20,0	52,4
Transports	24,1	-	24,1	25,0	-	25,0
Entreposage et services auxiliaires des transports	7,1	19,3	26,5	7,4	20,0	27,4
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	43,7	4,7	48,4	44,6	4,8	49,4
J. Information et communication	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
K. Activités financières et d'assurance	-	-	-	-	-	-
L. Activités immobilières	22,8	2,3	25,1	23,7	2,5	26,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1	0,6	1,8	0,9	0,7	1,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	1,1	0,6	1,8	0,9	0,7	1,6
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	1.501,9	44,9	1.546,8	1.574,9	46,5	1.621,4
Activités de location et location-bail	12,9	3,6	16,5	12,7	3,7	16,4
Activités liées à l'emploi	896,9	19,4	916,3	940,0	20,4	960,4
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	592,1	21,9	614,0	622,2	22,4	644,6
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	85,5	56,4	141,8	88,3	57,4	145,7
Q. Santé humaine et action sociale	3.500,9	459,6	3.960,4	3.282,6	459,2	3.741,8
Activités pour la santé humaine	-	3,2	3,2	-	3,2	3,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	28,4	10,6	39,0	23,2	10,8	34,0
Action sociale sans hébergement	3.472,4	445,8	3.918,2	3.259,4	445,3	3.704,6
R. Arts, spectacles et activités récréatives	33,5	11,5	45,0	34,8	11,8	46,6
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	32,2	7,5	39,8	33,5	7,8	41,3
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1,2	4,0	5,2	1,3	4,0	5,3
S. Autres activités de service	295,3	32,3	327,6	303,9	33,1	337,0
Activités des organisations associatives	125,8	30,6	156,3	124,5	31,4	155,9
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	169,6	1,8	171,3	179,3	1,8	181,1
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	5.759,1	650,0	6.409,1	5.634,4	654,7	6.289,1

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de travailleurs ayant été victimes d'une restructuration (montants en milliers d'euros)

Tableau 4e

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	6,0	2,1	8,1	5,4	1,7	7,1
Agriculture	6,0	2,1	8,1	5,4	1,7	7,1
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	4,9	1,0	5,9	3,2	1,0	4,2
C. Industries manufacturières	842,2	320,5	1.162,7	633,3	252,7	886,0
Industries alimentaires, boissons, tabac	119,0	43,8	162,9	101,2	37,1	138,3
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	87,5	18,3	105,9	71,3	15,9	87,1
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	13,3	4,6	17,8	10,6	2,9	13,5
Industrie du papier et du carton	41,1	9,1	50,2	31,8	5,8	37,6
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	48,6	20,8	69,4	45,6	16,3	61,9
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	31,2	28,1	59,2	21,4	22,9	44,3
Industrie pharmaceutique	13,8	11,1	24,8	10,5	8,8	19,3
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	34,2	21,4	55,6	27,2	17,0	44,2
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	64,9	16,0	80,9	46,8	13,3	60,1
Métallurgie	32,0	7,3	39,3	21,3	6,1	27,4
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	123,7	46,9	170,7	97,3	43,0	140,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	29,6	30,5	60,1	17,4	18,4	35,8
Fabrication d'équipements électriques	16,8	6,7	23,4	10,9	4,5	15,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	55,2	21,6	76,8	35,8	16,6	52,4
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	79,8	17,4	97,1	45,8	10,4	56,3
Fabrication d'autres matériels de transport	2,5	3,0	5,5	2,2	3,0	5,2
Fabrication de meubles et autres industries	25,1	7,3	32,4	19,4	5,1	24,5
Réparation et installation de machines et d'équipements	23,9	6,7	30,6	16,5	5,7	22,2
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	19,2	19,2	-	14,5	14,5
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	12,6	13,4	26,0	10,2	9,9	20,0
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	12,6	13,4	26,0	10,2	9,9	20,0
F. Construction	415,5	112,4	527,9	362,4	92,4	454,9
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	226,9	417,3	644,2	182,3	332,1	514,4
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	33,1	41,1	74,2	21,4	29,8	51,2
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	137,1	212,3	349,5	114,1	176,7	290,8
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	56,7	163,8	220,5	46,8	125,6	172,4
H. Transports et entreposage	168,6	76,1	244,7	132,3	61,3	193,7
Transports	138,9	38,9	177,7	110,7	31,0	141,7
Entreposage et services auxiliaires des transports	25,6	35,6	61,2	17,4	29,1	46,5
Activités de poste et de courrier	4,1	1,7	5,7	4,2	1,3	5,5
I. Hébergement et restauration	86,9	27,1	114,0	82,9	26,4	109,3
J. Information et communication	3,6	52,3	55,9	2,0	46,4	48,4
Édition	1,0	3,0	4,0	0,4	3,0	3,4
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	6,3	6,3	-	5,6	5,6
Télécommunications	1,7	3,0	4,7	1,2	3,0	4,2
Activités informatiques et activités de service informatique	0,9	40,1	40,9	0,4	34,8	35,2
K. Activités financières et d'assurance	1,0	34,7	35,7	1,0	29,6	30,6
L. Activités immobilières	13,2	15,5	28,7	11,4	13,1	24,5
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22,9	161,3	184,2	17,2	130,4	147,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	2,6	50,1	52,7	1,0	39,4	40,4
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	7,5	74,2	81,7	5,2	60,1	65,3
Recherche-développement scientifique	0,9	16,5	17,4	1,0	15,4	16,4
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	4,8	12,5	17,3	2,6	8,7	11,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	7,0	8,1	15,1	7,3	6,8	14,2
N. Activités de services administratifs et de soutien	644,9	208,4	853,4	605,4	197,5	802,9
Activités de location et location-bail	1,8	9,0	10,8	2,0	6,6	8,6
Activités liées à l'emploi	374,0	148,4	522,5	361,6	145,1	506,6
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0,9	10,8	11,7	0,4	9,1	9,5
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	268,2	40,2	308,4	241,5	36,7	278,2
O. Administration publique	2,0	13,5	15,5	1,3	11,7	12,9
P. Enseignement	19,9	17,7	37,6	10,7	14,0	24,7
Q. Santé humaine et action sociale	101,7	82,8	184,5	72,8	54,6	127,4
Activités pour la santé humaine	20,2	37,0	57,2	14,3	23,9	38,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	20,5	13,0	33,5	17,2	9,0	26,2
Action sociale sans hébergement	61,1	32,7	93,8	41,3	21,7	63,0
R. Arts, spectacles et activités récréatives	5,0	9,5	14,4	4,9	7,9	12,8
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	0,6	5,4	6,0	0,7	4,4	5,1
Activités sportives, récréatives et de loisirs	4,3	4,1	8,4	4,2	3,5	7,7
S. Autres activités de service	67,6	44,4	112,0	64,3	37,3	101,6
Activités des organisations associatives	1,9	28,5	30,5	1,3	22,5	23,8
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	3,4	3,4	-	2,6	2,6
Autres services personnels	65,7	12,5	78,2	63,0	12,2	75,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	2.645,2	1.630,2	4.275,4	2.203,0	1.334,9	3.537,9

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Premiers engagements (montants en milliers d'euros)

Tableau 5

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	662,9	52,6	715,5	553,7	48,4	602,1
Agriculture	615,1	39,4	654,4	517,3	39,3	556,6
Sylviculture	35,8	10,8	46,6	27,9	8,1	36,0
Pêche et aquaculture	12,1	2,4	14,5	8,5	1,0	9,4
B. Industries extractives	12,1	3,2	15,3	11,0	3,2	14,2
C. Industries manufacturières	1.394,2	661,9	2.056,1	1.255,1	564,7	1.819,7
Industries alimentaires, boissons, tabac	353,5	220,1	573,6	322,9	171,2	494,1
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	49,8	22,2	72,0	47,6	20,8	68,4
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	58,0	9,4	67,4	55,5	9,0	64,6
Industrie du papier et du carton	9,8	5,4	15,2	7,3	4,9	12,2
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	44,1	74,3	118,4	36,9	67,3	104,2
Cokéfaction et raffinage	-	3,3	3,3	-	3,9	3,9
Industrie chimique	6,4	22,4	28,7	7,5	23,5	31,0
Industrie pharmaceutique	0,5	15,0	15,5	0,5	15,2	15,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	20,0	9,8	29,8	16,1	9,1	25,3
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	69,0	27,8	96,8	67,9	24,5	92,4
Métallurgie	16,9	2,4	19,3	16,6	1,0	17,5
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	390,9	79,9	470,9	348,6	67,6	416,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	5,1	18,0	23,1	3,1	12,4	15,5
Fabrication d'équipements électriques	11,0	17,6	28,6	8,1	12,2	20,3
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	58,1	21,8	79,9	45,5	19,8	65,3
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	18,1	4,0	22,1	19,4	4,5	23,9
Fabrication d'autres matériels de transport	7,6	10,0	17,6	6,7	11,5	18,3
Fabrication de meubles et autres industries	131,6	43,7	175,2	121,8	41,0	162,8
Réparation et installation de machines et d'équipements	144,0	54,7	198,7	122,9	45,4	168,3
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,5	31,7	41,2	8,4	29,1	37,5
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	106,4	41,0	147,4	91,6	39,4	131,0
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	106,4	41,0	147,4	91,6	39,4	131,0
F. Construction	6.807,2	896,0	7.703,2	6.753,4	808,7	7.562,1
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.548,0	8.102,6	10.650,6	2.323,7	6.772,5	9.096,2
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	872,2	346,3	1.218,6	806,5	305,3	1.111,8
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	662,9	2.795,5	3.458,4	602,2	2.569,8	3.172,0
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1.012,9	4.960,8	5.973,7	915,0	3.897,5	4.812,4
H. Transports et entreposage	1.290,7	392,4	1.683,1	1.150,2	352,1	1.502,3
Transports	1.031,5	130,6	1.162,0	898,3	114,5	1.012,8
Entreposage et services auxiliaires des transports	107,1	226,0	333,1	104,1	204,5	308,5
Activités de poste et de courrier	152,1	35,9	188,0	147,8	33,1	180,9
I. Hébergement et restauration	3.993,8	340,5	4.334,3	4.030,4	342,4	4.372,8
J. Information et communication	33,7	1.847,6	1.881,2	34,2	1.666,6	1.700,8
Édition	2,9	103,6	106,5	2,4	94,0	96,4
Production de films et de la musique, radio et télévision	8,2	160,3	168,5	6,0	145,0	151,0
Télécommunications	5,3	75,6	80,9	6,8	67,2	74,0
Activités informatiques et activités de service informatique	17,3	1.508,0	1.525,3	19,0	1.360,4	1.379,4
K. Activités financières et d'assurance	31,8	1.444,5	1.476,3	29,8	1.256,3	1.286,1
L. Activités immobilières	213,5	801,3	1.014,8	197,0	724,1	921,2
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	173,2	4.350,4	4.523,6	154,5	3.990,2	4.144,6
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	45,9	2.723,0	2.768,9	39,1	2.489,9	2.529,0
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	48,3	841,9	890,2	44,9	774,3	819,2
Recherche-développement scientifique	2,0	87,8	89,7	2,5	76,7	79,2
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	37,0	313,2	350,2	27,2	296,3	323,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	40,1	384,6	424,7	40,6	353,1	393,7
N. Activités de services administratifs et de soutien	2.137,9	1.053,1	3.191,0	1.948,9	970,4	2.919,3
Activités de location et location-bail	100,0	116,7	216,7	98,5	110,1	208,6
Activités liées à l'emploi	19,4	162,6	182,0	17,0	153,0	170,0
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	4,7	136,7	141,3	4,5	120,0	124,5
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	2.013,9	637,1	2.651,0	1.828,9	587,3	2.416,2
O. Administration publique	-	73,3	73,3	-	51,9	51,9
P. Enseignement	43,9	281,0	324,9	34,9	254,8	289,7
Q. Santé humaine et action sociale	156,8	1.694,5	1.851,4	132,9	1.421,7	1.554,6
Activités pour la santé humaine	78,4	1.078,9	1.157,3	68,0	941,2	1.009,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	24,1	129,9	154,0	24,8	119,0	143,8
Action sociale sans hébergement	54,3	485,8	540,1	40,1	361,4	401,5
R. Arts, spectacles et activités récréatives	222,7	527,6	750,3	201,5	500,5	702,0
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	51,2	290,4	341,6	51,2	284,6	335,8
Activités sportives, récréatives et de loisirs	171,5	237,2	408,7	150,3	215,9	366,2
S. Autres activités de service	1.008,7	1.155,9	2.164,6	903,1	1.029,2	1.932,3
Activités des organisations associatives	27,6	764,7	792,3	22,2	691,0	713,2
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	55,6	32,8	88,4	58,0	30,7	88,8
Autres services personnels	925,5	358,4	1.283,9	822,9	307,5	1.130,4
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	64,8	411,7	476,5	53,5	413,5	467,0
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	11,2	68,1	79,3	10,0	53,1	63,1
Total	20.923,0	24.230,8	45.153,8	19.877,8	21.292,7	41.170,5

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Redistribution du travail - mesures classiques (montants en milliers d'euros)

Tableau 6

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	442,5	138,1	580,6	184,7	55,7	240,4
Industries alimentaires, boissons, tabac	-	-	-	-	-	-
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	-	-	-	-	-
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	61,1	91,8	152,9	24,6	36,9	61,5
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	0,8	26,7	27,4	0,4	10,8	11,1
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	30,6	14,7	45,2	12,7	6,0	18,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-	-	-	-
Métallurgie	186,5	-	186,5	78,2	-	78,2
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	2,0	5,0	7,0	0,8	2,0	2,8
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	129,4	-	129,4	54,4	-	54,4
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	32,2	-	32,2	13,6	-	13,6
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	-	-	-	-	-	-
Réparation et installation de machines et d'équipements	-	-	-	-	-	-
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Caplage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	8,6	54,5	63,1	3,5	21,9	25,4
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	28,5	141,0	169,4	12,1	59,5	71,6
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3,5	-	3,5	1,5	-	1,5
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	23,7	91,1	114,8	10,1	39,1	49,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,3	49,9	51,2	0,5	20,4	20,9
H. Transports et entreposage	41,4	312,0	353,4	40,4	128,1	168,5
Transports	-	9,0	9,0	-	3,6	3,6
Entreposage et services auxiliaires des transports	41,4	303,0	344,4	40,4	124,5	164,9
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	23,6	4,0	27,6	24,8	4,0	28,8
J. Information et communication	3,4	247,9	251,3	1,4	99,8	101,2
Édition	3,4	229,1	232,5	1,4	92,2	93,5
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	18,8	18,8	-	7,6	7,6
K. Activités financières et d'assurance	5,0	552,8	557,7	2,1	224,4	226,5
L. Activités immobilières	11,7	19,9	31,5	4,8	8,1	12,8
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	99,9	1.491,8	1.591,7	96,9	594,4	691,3
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	15,2	15,2	-	6,3	6,3
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	1.361,4	1.361,4	-	542,0	542,0
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	99,9	115,2	215,0	96,9	46,1	143,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	-	-	-	-	-
N. Activités de services administratifs et de soutien	966,9	14,5	981,4	412,9	6,3	419,2
Activités de location et location-bail	-	-	-	-	-	-
Activités liées à l'emploi	-	1,1	1,1	-	0,4	0,4
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	966,9	13,5	980,4	412,9	5,9	418,8
O. Administration publique	-	6,0	6,0	-	2,4	2,4
P. Enseignement	-	18,0	18,0	-	7,5	7,5
Q. Santé humaine et action sociale	2,3	91,9	94,2	0,9	37,8	38,8
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	2,3	40,0	42,3	0,9	16,1	17,1
Action sociale sans hébergement	-	51,9	51,9	-	21,7	21,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	-	53,7	53,7	-	22,2	22,2
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	2,5	2,5	-	1,0	1,0
Activités sportives, récréatives et de loisirs	-	51,2	51,2	-	21,2	21,2
S. Autres activités de service	4,9	70,8	75,7	2,1	28,7	30,8
Activités des organisations associatives	1,0	70,8	71,8	0,4	28,7	29,1
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	3,9	-	3,9	1,7	-	1,7
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	1.638,6	3.216,8	4.855,4	786,6	1.300,8	2.087,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Occupation de travailleurs "tuteurs" (montants en milliers d'euros)

Tableau 7

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs Intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	1,5	0,7	2,1	1,1	0,6	1,7
Agriculture	1,5	-	1,5	1,1	-	1,1
Sylviculture	-	0,7	0,7	-	0,6	0,6
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	-	-	-	-	-	-
C. Industries manufacturières	35,2	15,0	50,3	29,2	12,0	41,2
Industries alimentaires, boissons, tabac	2,0	-	2,0	1,6	-	1,6
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	-	-	-	-	-	-
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
Industrie du papier et du carton	-	-	-	-	-	-
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	-	-	-	-	-	-
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1,0	1,0	2,0	0,8	0,8	1,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,0	-	1,0	0,8	-	0,8
Métallurgie	-	-	-	-	-	-
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	8,1	4,0	12,1	6,4	3,2	9,6
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	1,6	2,0	3,7	1,3	1,6	2,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1,0	2,0	3,0	0,8	1,6	2,4
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	17,5	2,0	19,5	15,1	1,6	16,7
Fabrication d'autres matériels de transport	-	-	-	-	-	-
Fabrication de meubles et autres industries	2,0	2,0	4,0	1,6	1,6	3,2
Réparation et installation de machines et d'équipements	1,0	-	1,0	0,8	-	0,8
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	-	-	-
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	-	-	-
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	-	-	-	-	-	-
F. Construction	49,2	6,9	56,1	41,5	5,7	47,2
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	24,3	26,1	50,4	19,8	21,0	40,9
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	18,7	6,0	24,7	15,4	4,8	20,2
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	1,0	5,9	6,9	0,8	4,8	5,6
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	4,5	14,2	18,7	3,6	11,4	15,1
H. Transports et entreposage	3,0	2,0	5,0	2,4	1,6	4,0
Transports	1,0	2,0	3,0	0,8	1,6	2,4
Entreposage et services auxiliaires des transports	2,0	-	2,0	1,6	-	1,6
Activités de poste et de courrier	-	-	-	-	-	-
I. Hébergement et restauration	14,5	5,9	20,4	12,1	4,8	16,9
J. Information et communication	-	-	-	-	-	-
Édition	-	-	-	-	-	-
Production de films et de la musique, radio et télévision	-	-	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Activités informatiques et activités de service informatique	-	-	-	-	-	-
K. Activités financières et d'assurance	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
L. Activités immobilières	-	-	-	-	-	-
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-	3,4	3,4	-	3,2	3,2
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	-	-	-	-	-
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	-	-	-	-	-	-
Recherche-développement scientifique	-	-	-	-	-	-
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	-	-	-	-	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	-	3,4	3,4	-	3,2	3,2
N. Activités de services administratifs et de soutien	3,0	3,0	6,0	2,4	2,4	4,8
Activités de location et location-bail	-	2,0	2,0	-	1,6	1,6
Activités liées à l'emploi	-	1,0	1,0	-	0,8	0,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	-	-	-	-	-
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	3,0	-	3,0	2,4	-	2,4
O. Administration publique	-	-	-	-	-	-
P. Enseignement	-	77,0	77,0	-	66,2	66,2
Q. Santé humaine et action sociale	2,9	23,6	26,5	2,4	20,5	22,9
Activités pour la santé humaine	-	-	-	-	-	-
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	-	11,3	11,3	-	10,2	10,2
Action sociale sans hébergement	2,9	12,3	15,2	2,4	10,3	12,7
R. Arts, spectacles et activités récréatives	0,9	-	0,9	0,8	-	0,8
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	-	-	-	-	-	-
Activités sportives, récréatives et de loisirs	0,9	-	0,9	0,8	-	0,8
S. Autres activités de service	10,5	3,7	14,2	8,5	3,2	11,7
Activités des organisations associatives	-	1,8	1,8	-	1,6	1,6
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	-	-	-	-	-
Autres services personnels	10,5	1,9	12,4	8,5	1,6	10,1
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	145,0	168,3	313,3	120,3	142,0	262,4

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour les personnes ayant un bas salaire (montants en milliers d'euros)

Tableau 8a

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	15.428,3	465,7	15.894,0	3.974,0	106,6	4.080,6
Agriculture	14.741,0	433,0	15.173,9	3.791,1	99,2	3.890,3
Sylviculture	458,6	27,3	485,9	125,7	6,3	131,9
Pêche et aquaculture	228,8	5,5	234,2	57,3	1,1	58,4
B. Industries extractives	643,3	40,2	683,5	41,5	6,3	47,8
C. Industries manufacturières	115.111,3	16.338,9	131.450,2	12.790,5	3.517,0	16.307,5
Industries alimentaires, boissons, tabac	29.739,9	6.177,5	35.917,4	3.003,4	1.916,3	4.919,6
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	10.301,9	717,7	11.019,6	1.789,9	109,8	1.899,7
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	4.698,2	428,6	5.126,8	604,3	76,1	680,4
Industrie du papier et du carton	2.973,0	207,4	3.180,4	399,9	29,4	429,2
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	2.217,8	1.106,3	3.324,2	233,1	210,5	443,7
Cokéfaction et raffinage	0,7	18,9	19,6	0,0	3,8	3,8
Industrie chimique	2.979,8	909,4	3.889,2	318,6	125,8	444,4
Industrie pharmaceutique	999,9	630,2	1.630,1	123,0	67,4	190,5
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	5.107,8	468,6	5.576,4	574,9	69,5	644,4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5.593,6	574,8	6.168,3	414,7	89,6	504,3
Métallurgie	1.717,0	136,4	1.853,4	130,6	16,2	146,8
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	18.750,6	1.549,7	20.300,3	2.199,8	264,2	2.464,1
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.628,3	368,5	1.996,8	175,3	52,0	227,2
Fabrication d'équipements électriques	2.476,8	298,2	2.775,0	258,6	42,6	301,2
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	6.922,7	894,2	7.817,0	589,4	132,1	721,5
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	6.849,3	253,9	7.103,1	399,7	32,1	431,8
Fabrication d'autres matériels de transport	885,0	106,5	991,6	78,0	13,6	91,5
Fabrication de meubles et autres industries	8.568,1	1.061,6	9.629,7	1.233,1	203,8	1.437,0
Réparation et installation de machines et d'équipements	2.700,8	430,6	3.131,4	264,1	62,2	326,3
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	24,8	1.304,5	1.329,3	4,6	129,1	133,7
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	5.131,7	558,6	5.690,3	765,4	75,4	840,8
Caplage, traitement et distribution d'eau	59,6	70,8	130,4	4,8	3,2	8,1
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	5.072,1	487,8	5.559,9	760,6	72,2	832,8
F. Construction	54.301,9	7.569,2	61.871,0	3.938,8	1.557,5	5.496,3
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	68.677,1	149.155,1	217.832,2	11.514,2	40.251,3	51.765,4
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	15.939,8	5.493,6	21.433,4	1.910,7	1.042,4	2.953,0
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	31.091,4	24.993,5	56.084,9	5.041,5	4.728,7	9.770,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	21.645,9	118.667,9	140.313,9	4.562,0	34.480,2	39.042,2
H. Transports et entreposage	55.327,1	16.764,4	72.091,4	11.778,9	2.400,9	14.179,8
Transports	40.888,3	3.738,3	44.626,6	9.611,5	684,9	10.296,5
Entreposage et services auxiliaires des transports	12.370,5	5.261,9	17.632,4	1.652,6	605,2	2.257,8
Activités de poste et de courrier	2.068,3	7.764,2	9.832,5	514,8	1.110,7	1.625,5
I. Hébergement et restauration	52.151,4	5.166,1	57.317,5	11.075,2	648,1	11.723,2
J. Information et communication	1.028,0	14.427,2	15.455,1	263,5	2.501,7	2.765,2
Édition	116,1	1.284,5	1.400,5	31,7	205,3	237,0
Production de films et de la musique, radio et télévision	457,0	1.693,5	2.150,5	142,1	323,2	465,3
Télécommunications	201,9	2.475,7	2.677,6	19,5	328,8	348,3
Activités informatiques et activités de service informatique	253,0	8.973,5	9.226,5	70,3	1.644,4	1.714,7
K. Activités financières et d'assurance	760,0	11.950,2	12.710,2	224,7	1.973,0	2.197,7
L. Activités immobilières	3.886,8	3.988,5	7.875,2	1.170,2	905,1	2.075,3
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.755,4	31.975,7	35.731,1	1.057,0	6.522,9	7.579,9
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	959,2	17.608,9	18.568,1	348,8	3.806,2	4.155,0
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.053,6	6.517,0	7.570,6	192,6	1.155,5	1.348,1
Recherche-développement scientifique	262,4	2.970,7	3.233,1	65,8	405,6	471,5
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	835,6	3.520,9	4.356,4	246,4	826,7	1.073,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	644,7	1.358,1	2.002,8	203,5	328,8	532,3
N. Activités de services administratifs et de soutien	134.949,7	42.768,4	177.718,2	36.164,7	10.264,0	46.428,7
Activités de location et location-bail	1.638,3	1.193,2	2.831,5	351,1	246,3	597,4
Activités liées à l'emploi	53.152,7	29.882,7	83.035,4	11.728,0	7.608,4	19.336,4
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	347,7	2.624,1	2.971,8	92,4	516,2	608,7
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	79.811,0	9.068,5	88.879,5	23.993,2	1.893,1	25.886,3
O. Administration publique	5.120,0	16.515,1	21.635,1	1.272,5	2.809,8	4.082,3
P. Enseignement	13.007,2	22.631,5	35.638,7	3.698,6	3.235,1	6.933,7
Q. Santé humaine et action sociale	68.619,3	56.788,2	125.407,5	21.438,2	9.904,6	31.342,8
Activités pour la santé humaine	12.056,2	22.123,2	34.179,4	2.374,9	3.163,9	5.538,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	10.792,0	15.362,1	26.154,1	2.018,8	1.366,2	3.385,0
Action sociale sans hébergement	45.771,1	19.302,9	65.074,0	17.044,4	5.374,6	22.419,0
R. Arts, spectacles et activités récréatives	5.659,2	8.101,8	13.760,9	1.590,8	1.802,7	3.393,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	2.178,4	4.270,5	6.448,9	575,7	882,9	1.458,6
Activités sportives, récréatives et de loisirs	3.480,8	3.831,2	7.312,1	1.015,1	919,8	1.934,8
S. Autres activités de service	18.529,0	10.354,8	28.883,8	6.253,8	2.395,8	8.649,6
Activités des organisations associatives	2.424,6	6.818,9	9.243,6	803,4	1.404,9	2.208,3
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	665,2	909,5	1.574,7	127,7	166,7	294,4
Autres services personnels	15.439,1	2.626,3	18.065,5	5.322,7	824,2	6.146,9
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	859,3	1.011,7	1.871,0	347,6	318,5	666,1
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	237,6	478,9	716,5	68,5	146,6	215,0
Total	623.208,2	418.354,6	1.041.562,7	129.433,2	91.471,8	220.905,0

Répartition par branche d'activité des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Réduction des cotisations personnelles lors du retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration (montants en milliers d'euros)

Tableau 8b

Branches d'activité	Nombre d'équivalents temps plein			Montants des réductions		
	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total	Travailleurs manuels	Travailleurs intellectuels	Total
A. Agriculture, sylviculture et pêche	4,3	1,3	5,7	1,0	0,5	1,5
Agriculture	4,3	1,3	5,7	1,0	0,5	1,5
Sylviculture	-	-	-	-	-	-
Pêche et aquaculture	-	-	-	-	-	-
B. Industries extractives	0,6	-	0,6	0,3	-	0,3
C. Industries manufacturières	272,2	118,4	390,6	110,1	43,4	153,5
Industries alimentaires, boissons, tabac	54,1	25,3	79,4	21,6	8,3	30,0
Industrie textile, fabrication de vêtements, cuir	36,1	9,5	45,6	14,7	3,7	18,3
Industrie de bois, fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	7,0	0,9	7,9	2,9	0,3	3,3
Industrie du papier et du carton	10,9	2,6	13,5	4,6	1,0	5,6
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	14,1	8,6	22,7	5,9	3,4	9,3
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-
Industrie chimique	4,8	8,6	13,4	1,9	3,2	5,0
Industrie pharmaceutique	2,0	5,1	7,1	0,8	2,0	2,9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	17,3	5,5	22,8	6,7	1,9	8,6
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	21,0	5,3	26,3	8,2	2,1	10,3
Métallurgie	4,7	1,0	5,6	1,9	0,4	2,3
Fabrication de produits métalliques (machines et équipements exclus)	52,4	24,7	77,1	21,4	9,0	30,5
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2,8	2,2	5,0	1,2	0,8	2,0
Fabrication d'équipements électriques	1,5	2,0	3,5	0,6	0,8	1,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	11,7	6,6	18,3	4,6	2,5	7,1
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	13,3	1,7	14,9	5,5	0,6	6,2
Fabrication d'autres matériels de transport	1,8	3,0	4,8	0,7	1,1	1,9
Fabrication de meubles et autres industries	9,0	2,8	11,8	3,8	0,9	4,7
Réparation et installation de machines et d'équipements	7,7	3,3	11,0	3,1	1,3	4,4
D. Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	8,8	8,8	-	3,2	3,2
E. Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	3,5	5,4	8,9	1,5	1,8	3,2
Captage, traitement et distribution d'eau	-	-	-	-	-	-
Collecte et traitement des déchets et des eaux usées; récupération, dépollution et autre gestion des déchets	3,5	5,4	8,9	1,5	1,8	3,2
F. Construction	201,2	61,3	262,5	81,2	23,6	104,8
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	84,7	187,9	272,6	33,2	58,9	92,1
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	8,3	12,2	20,5	3,4	4,6	8,0
Commerce de gros et intermédiaires (véhicules automobiles et motocycles exclus)	54,7	93,9	148,6	21,8	32,3	54,2
Commerce de détail (véhicules automobiles et motocycles exclus)	21,6	81,9	103,5	8,0	21,9	29,9
H. Transports et entreposage	77,2	24,9	102,1	29,2	9,4	38,5
Transports	65,6	15,5	81,2	25,3	6,0	31,3
Entreposage et services auxiliaires des transports	10,1	7,4	17,5	3,3	2,8	6,1
Activités de poste et de courrier	1,5	2,0	3,4	0,6	0,6	1,2
I. Hébergement et restauration	63,7	21,4	85,1	24,8	8,1	32,9
J. Information et communication	1,0	27,9	28,9	0,1	9,9	10,0
Édition	-	3,0	3,0	-	1,0	1,0
Production de films et de la musique, radio et télévision	1,0	4,7	5,7	0,1	1,6	1,7
Télécommunications	-	3,0	3,0	-	1,0	1,0
Activités informatiques et activités de service informatique	-	17,2	17,2	-	6,2	6,2
K. Activités financières et d'assurance	1,0	16,3	17,3	0,4	6,0	6,4
L. Activités immobilières	11,6	6,4	18,0	4,5	2,5	7,0
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,5	52,0	65,4	4,5	18,0	22,4
Activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion	-	17,8	17,8	-	6,1	6,1
Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	3,5	23,7	27,2	1,5	8,6	10,0
Recherche-développement scientifique	1,9	6,0	7,8	0,3	1,8	2,1
Agences de publicité, régie publicitaire de médias, études de marché et sondages d'opinion	-	1,4	1,4	-	0,5	0,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (activités vétérinaires incluses)	8,1	3,1	11,2	2,6	1,0	3,7
N. Activités de services administratifs et de soutien	422,4	170,2	592,6	150,2	60,5	210,7
Activités de location et location-bail	1,8	2,3	4,1	0,8	0,9	1,6
Activités liées à l'emploi	303,7	130,9	434,7	114,1	47,6	161,7
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	-	8,4	8,4	-	2,5	2,5
Enquêtes et sécurité, autres services fournis aux entreprises	116,9	28,5	145,4	35,3	9,6	44,9
O. Administration publique	1,0	6,8	7,8	0,3	2,6	2,9
P. Enseignement	0,9	9,7	10,6	0,4	3,5	3,8
Q. Santé humaine et action sociale	34,6	31,5	66,1	11,5	9,8	21,3
Activités pour la santé humaine	4,3	12,5	16,8	1,3	3,6	4,9
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	10,4	7,7	18,1	4,0	2,5	6,6
Action sociale sans hébergement	19,9	11,3	31,2	6,2	3,7	9,9
R. Arts, spectacles et activités récréatives	4,8	3,6	8,4	1,2	1,3	2,5
Arts et divertissement, bibliothèques, musées, jeux de hasard et d'argent	0,6	2,0	2,6	0,2	0,7	0,8
Activités sportives, récréatives et de loisirs	4,2	1,7	5,9	1,0	0,7	1,7
S. Autres activités de service	46,2	18,9	65,1	16,5	7,2	23,7
Activités des organisations associatives	0,9	9,7	10,6	0,4	3,7	4,1
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	-	1,0	1,0	-	0,4	0,4
Autres services personnels	45,3	8,2	53,5	16,1	3,1	19,2
T. Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-	-	-
U. Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	-	-	-	-	-	-
Total	1.244,3	772,8	2.017,1	470,7	270,1	740,8

D. Répartition des réductions par classe d'importance

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Réduction structurelle

Tableau 1

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	84.014,7	94.573,4	178.588,1	8,9	42.958,5	50.679,2	93.637,7	8,7
de 5 à 9 travailleurs	75.845,0	76.053,4	151.898,4	7,6	37.877,1	40.138,0	78.015,1	7,3
de 10 à 19 travailleurs	90.527,8	89.781,4	180.309,2	9,0	44.686,5	47.276,2	91.962,7	8,5
de 20 à 49 travailleurs	141.597,5	139.935,5	281.533,0	14,0	69.409,6	74.526,2	143.935,8	13,4
de 50 à 99 travailleurs	85.344,7	92.107,3	177.452,0	8,8	42.834,2	50.897,1	93.731,2	8,7
de 100 à 199 travailleurs	83.934,5	100.921,0	184.855,5	9,2	42.634,4	56.681,9	99.316,3	9,2
de 200 à 499 travailleurs	98.503,2	131.710,9	230.214,1	11,5	51.222,8	76.495,7	127.718,4	11,9
de 500 à 999 travailleurs	62.630,6	94.799,5	157.430,1	7,8	32.691,3	54.820,3	87.511,6	8,1
1.000 travailleurs et plus	178.601,7	288.182,3	466.784,0	23,2	90.604,6	169.461,5	260.066,1	24,2
Total	900.999,8	1.108.064,7	2.009.064,4	100,0	454.918,9	620.976,1	1.075.895,0	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Occupation de travailleurs âgés

Tableau 2

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	7.210,1	8.328,7	15.538,8	9,8	5.181,2	6.339,0	11.520,2	10,6
de 5 à 9 travailleurs	7.356,4	6.298,1	13.654,5	8,6	5.108,0	4.666,0	9.774,0	9,0
de 10 à 19 travailleurs	9.446,7	7.142,0	16.588,7	10,5	6.556,5	5.248,0	11.804,5	10,9
de 20 à 49 travailleurs	15.611,8	9.959,7	25.571,4	16,1	10.608,6	7.244,5	17.853,1	16,5
de 50 à 99 travailleurs	9.228,1	5.847,0	15.075,1	9,5	6.137,8	4.200,0	10.337,9	9,5
de 100 à 199 travailleurs	8.302,2	6.005,6	14.307,9	9,0	5.316,5	4.304,5	9.621,0	8,9
de 200 à 499 travailleurs	9.547,0	7.189,5	16.736,5	10,6	6.064,4	4.943,9	11.008,3	10,1
de 500 à 999 travailleurs	5.556,1	5.022,4	10.578,6	6,7	3.485,7	3.349,9	6.835,6	6,3
1.000 travailleurs et plus	15.833,2	14.474,0	30.307,2	19,1	9.905,4	9.838,8	19.744,2	18,2
Total	88.091,6	70.267,0	158.358,6	100,0	58.364,2	50.134,7	108.498,9	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement ou occupation de jeunes

Tableau 3

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	4.973,4	948,6	5.922,1	23,9	2.380,4	423,5	2.804,0	16,3
de 5 à 9 travailleurs	2.881,9	611,6	3.493,5	14,1	1.776,0	311,2	2.087,2	12,2
de 10 à 19 travailleurs	2.207,8	658,2	2.866,0	11,6	1.518,9	340,5	1.859,4	10,8
de 20 à 49 travailleurs	2.389,0	567,4	2.956,3	12,0	1.732,5	336,0	2.068,6	12,0
de 50 à 99 travailleurs	1.013,7	175,1	1.188,8	4,8	778,2	135,8	914,0	5,3
de 100 à 199 travailleurs	884,8	182,1	1.066,9	4,3	686,5	109,5	796,0	4,6
de 200 à 499 travailleurs	941,2	183,8	1.125,0	4,5	705,8	136,3	842,2	4,9
de 500 à 999 travailleurs	827,3	194,2	1.021,5	4,1	662,6	142,5	805,1	4,7
1.000 travailleurs et plus	3.598,2	1.499,6	5.097,8	20,6	3.802,3	1.195,9	4.998,2	29,1
Total	19.717,3	5.020,6	24.737,9	100,0	14.043,3	3.131,4	17.174,7	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Réinsertion de chômeurs difficiles à placer engagés avant le 1/01/2004

Tableau 4a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
de 5 à 9 travailleurs	1,0	0,8	1,8	0,6	1,0	1,0	2,0	0,7
de 10 à 19 travailleurs	12,6	-	12,6	4,0	13,0	-	13,0	4,5
de 20 à 49 travailleurs	57,4	4,6	62,1	19,8	56,5	4,7	61,2	20,9
de 50 à 99 travailleurs	101,5	4,6	106,1	33,9	97,1	4,6	101,7	34,8
de 100 à 199 travailleurs	60,6	16,6	77,2	24,7	55,6	14,9	70,5	24,1
de 200 à 499 travailleurs	33,9	1,0	34,9	11,1	31,2	1,0	32,2	11,0
de 500 à 999 travailleurs	18,0	-	18,0	5,8	11,6	-	11,6	4,0
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	285,1	27,6	312,7	100,0	266,0	26,2	292,2	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Demandeurs d'emploi de longue durée

Tableau 4b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	4.142,4	4.626,0	8.768,4	20,1	3.953,3	3.995,4	7.948,8	20,4
de 5 à 9 travailleurs	3.196,1	2.622,6	5.818,7	13,3	3.048,3	2.234,4	5.282,8	13,5
de 10 à 19 travailleurs	3.114,6	2.333,9	5.448,5	12,5	2.884,7	2.000,1	4.884,8	12,5
de 20 à 49 travailleurs	4.047,9	2.449,5	6.497,5	14,9	3.704,8	2.182,6	5.887,4	15,1
de 50 à 99 travailleurs	2.150,7	1.190,1	3.340,8	7,6	1.881,4	1.082,8	2.964,2	7,6
de 100 à 199 travailleurs	1.681,8	819,1	2.500,9	5,7	1.376,3	754,8	2.131,1	5,5
de 200 à 499 travailleurs	1.642,4	841,8	2.484,2	5,7	1.279,5	739,9	2.019,4	5,2
de 500 à 999 travailleurs	1.250,3	601,4	1.851,6	4,2	949,2	521,1	1.470,3	3,8
1.000 travailleurs et plus	4.593,1	2.401,1	6.994,2	16,0	4.237,9	2.179,8	6.417,7	16,5
Total	25.819,3	17.885,5	43.704,8	100,0	23.315,4	15.690,9	39.006,3	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Programmes de transition professionnelle

Tableau 4c

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	18,0	15,8	33,8	1,2	18,2	16,5	34,6	1,2
de 5 à 9 travailleurs	34,8	32,3	67,0	2,3	34,1	30,8	64,9	2,3
de 10 à 19 travailleurs	125,1	74,3	199,4	7,0	124,2	70,1	194,2	7,0
de 20 à 49 travailleurs	210,3	148,1	358,4	12,5	209,3	147,4	356,7	12,8
de 50 à 99 travailleurs	299,5	132,0	431,5	15,1	300,6	129,4	430,1	15,4
de 100 à 199 travailleurs	138,9	65,0	203,9	7,1	143,1	65,2	208,3	7,5
de 200 à 499 travailleurs	161,4	46,3	207,7	7,3	164,7	48,2	212,9	7,6
de 500 à 999 travailleurs	97,1	17,0	114,1	4,0	96,8	18,2	115,0	4,1
1.000 travailleurs et plus	174,3	1.068,6	1.242,9	43,5	152,6	1.018,8	1.171,3	42,0
Total	1.259,4	1.599,2	2.858,7	100,0	1.243,5	1.544,5	2.788,0	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de personnes sans emploi - Economie d'insertion sociale

Tableau 4d

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	47,6	4,5	52,1	0,8	48,7	4,7	53,4	0,8
de 5 à 9 travailleurs	73,8	16,9	90,7	1,4	76,9	17,4	94,2	1,6
de 10 à 19 travailleurs	294,3	49,1	343,4	5,4	304,0	50,3	354,3	5,6
de 20 à 49 travailleurs	1.320,9	120,8	1.441,7	22,5	1.365,8	124,3	1.490,1	23,5
de 50 à 99 travailleurs	1.657,2	83,2	1.740,3	27,2	1.656,2	84,4	1.740,6	32,2
de 100 à 199 travailleurs	1.135,0	127,3	1.262,3	19,7	1.091,9	124,1	1.216,0	16,2
de 200 à 499 travailleurs	635,6	37,7	673,3	10,5	630,5	39,3	669,8	8,2
de 500 à 999 travailleurs	324,6	10,8	335,5	5,2	233,0	10,3	243,3	4,8
1.000 travailleurs et plus	270,1	199,7	469,9	7,3	227,4	200,0	427,3	7,2
Total	5.759,1	650,0	6.409,1	100,0	5.634,4	654,7	6.289,1	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Engagement de travailleurs ayant été victimes d'une restructuration

Tableau 4e

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	136,1	156,3	292,4	6,8	122,1	128,4	250,5	7,1
de 5 à 9 travailleurs	220,6	131,1	351,8	8,2	182,2	104,3	286,5	8,1
de 10 à 19 travailleurs	300,0	181,6	481,6	11,3	255,6	146,9	402,5	11,4
de 20 à 49 travailleurs	500,0	302,8	802,8	18,8	422,8	257,3	680,1	19,2
de 50 à 99 travailleurs	244,2	209,0	453,3	10,6	189,3	164,3	353,7	10,0
de 100 à 199 travailleurs	231,4	154,9	386,4	9,0	185,3	128,3	313,6	8,9
de 200 à 499 travailleurs	268,3	153,3	421,6	9,9	228,0	118,7	346,7	9,8
de 500 à 999 travailleurs	177,7	98,8	276,4	6,5	144,5	82,8	227,2	6,4
1.000 travailleurs et plus	566,7	242,5	809,2	18,9	473,2	203,9	677,1	19,1
Total	2.645,2	1.630,2	4.275,4	100,0	2.203,0	1.334,9	3.537,9	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Premiers engagements

Tableau 5

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	16.167,2	20.228,4	36.395,6	80,6	15.923,5	18.274,9	34.198,5	83,1
de 5 à 9 travailleurs	3.037,2	2.697,8	5.735,0	12,7	2.601,3	2.029,4	4.630,8	11,2
de 10 à 19 travailleurs	1.112,8	867,7	1.980,5	4,4	894,4	642,9	1.537,3	3,7
de 20 à 49 travailleurs	491,5	338,6	830,1	1,8	371,4	272,8	644,2	1,6
de 50 à 99 travailleurs	85,4	59,9	145,3	0,3	66,0	41,8	107,8	0,3
de 100 à 199 travailleurs	25,1	30,5	55,6	0,1	19,6	24,7	44,3	0,1
de 200 à 499 travailleurs	0,8	6,0	6,8	0,0	0,4	4,7	5,1	0,0
de 500 à 999 travailleurs	2,9	2,0	4,9	0,0	1,2	1,4	2,6	0,0
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	20.923,0	24.230,8	45.153,8	100,0	19.877,8	21.292,7	41.170,5	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Redistribution du travail - mesures classiques

Tableau 6

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	3,7	29,3	33,0	0,7	1,5	13,8	15,3	0,7
de 5 à 9 travailleurs	2,4	51,6	53,9	1,1	1,0	20,9	21,9	1,0
de 10 à 19 travailleurs	28,4	42,0	70,4	1,4	19,1	17,0	36,1	1,7
de 20 à 49 travailleurs	103,5	751,7	855,2	17,6	51,2	307,9	359,1	17,2
de 50 à 99 travailleurs	236,4	247,8	484,2	10,0	99,1	101,5	200,7	9,6
de 100 à 199 travailleurs	725,9	693,0	1.418,9	29,2	363,9	277,5	641,4	30,7
de 200 à 499 travailleurs	326,8	1.401,5	1.728,3	35,6	160,9	562,2	723,1	34,6
de 500 à 999 travailleurs	211,5	-	211,5	4,4	89,9	-	89,9	4,3
1.000 travailleurs et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1.638,6	3.216,8	4.855,4	100,0	786,6	1.300,8	2.087,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Réduction des cotisations patronales en cas d'occupation de travailleurs "tuteurs"

Tableau 7

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	17,2	5,1	22,2	7,1	14,6	4,2	18,9	7,2
de 5 à 9 travailleurs	40,4	7,1	47,5	15,2	32,9	5,7	38,7	14,7
de 10 à 19 travailleurs	27,2	15,6	42,7	13,6	22,5	12,7	35,1	13,4
de 20 à 49 travailleurs	21,3	24,6	45,8	14,6	17,5	20,0	37,5	14,3
de 50 à 99 travailleurs	12,7	6,8	19,5	6,2	10,4	5,6	16,0	6,1
de 100 à 199 travailleurs	1,9	19,8	21,7	6,9	1,6	17,4	19,0	7,3
de 200 à 499 travailleurs	3,1	1,0	4,1	1,3	2,5	0,8	3,3	1,3
de 500 à 999 travailleurs	0,9	86,5	87,4	27,9	0,8	74,0	74,8	28,5
1.000 travailleurs et plus	20,4	1,9	22,4	7,1	17,5	1,6	19,1	7,3
Total	145,0	168,3	313,3	100,0	120,3	142,0	262,4	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Bonus à l'emploi ou réduction des cotisations personnelles pour les personnes ayant un bas salaire - Augmentation du pouvoir d'achat

Tableau 8a

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	69.462,6	56.920,2	126.382,8	12,1	15.557,0	16.919,6	32.476,5	14,7
de 5 à 9 travailleurs	57.128,0	36.646,2	93.774,2	9,0	11.542,4	9.876,5	21.418,8	9,7
de 10 à 19 travailleurs	67.757,2	38.632,7	106.389,9	10,2	13.387,2	9.832,0	23.219,2	10,5
de 20 à 49 travailleurs	103.976,5	50.297,2	154.273,7	14,8	20.981,5	11.229,5	32.211,0	14,6
de 50 à 99 travailleurs	62.567,9	28.446,3	91.014,2	8,7	13.120,7	5.455,3	18.576,0	8,4
de 100 à 199 travailleurs	55.335,2	25.513,9	80.849,1	7,8	11.333,3	4.688,4	16.021,7	7,3
de 200 à 499 travailleurs	59.289,7	34.236,4	93.526,1	9,0	12.424,5	6.449,6	18.874,0	8,5
de 500 à 999 travailleurs	35.112,4	26.647,6	61.759,9	5,9	7.517,8	4.960,6	12.478,4	5,6
1.000 travailleurs et plus	112.578,8	121.014,0	233.592,8	22,4	23.568,9	22.060,4	45.629,3	20,7
Total	623.208,2	418.354,6	1.041.562,7	100,0	129.433,2	91.471,8	220.905,0	100,0

Répartition par classe de dimension de l'employeur des réductions de cotisations demandées pour le deuxième trimestre 2013

Réduction des cotisations personnelles lors du retour au travail des travailleurs licenciés suite à une restructuration

Tableau 8b

Importance des employeurs d'après le nombre total de travailleurs occupés	Nombre d'équivalents temps plein			Montant des réductions de cotisations (en milliers d'euros)				
	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%	Trav. Manuels	Trav. Intell.	Total	%
<i>Employeurs occupant</i>								
moins de 5 travailleurs	70,3	72,7	143,0	7,1	27,3	23,7	50,9	6,9
de 5 à 9 travailleurs	96,9	60,9	157,8	7,8	36,8	19,7	56,5	7,6
de 10 à 19 travailleurs	157,7	78,6	236,3	11,7	61,5	27,4	89,0	12,0
de 20 à 49 travailleurs	268,7	156,5	425,2	21,1	103,0	55,1	158,1	21,3
de 50 à 99 travailleurs	91,0	89,8	180,9	9,0	35,2	32,5	67,7	9,1
de 100 à 199 travailleurs	88,9	75,5	164,4	8,2	31,4	26,6	58,0	7,8
de 200 à 499 travailleurs	75,8	51,4	127,3	6,3	28,5	17,8	46,3	6,3
de 500 à 999 travailleurs	90,3	46,7	137,0	6,8	30,8	16,4	47,2	6,4
1.000 travailleurs et plus	304,7	140,8	445,4	22,1	116,2	50,8	167,0	22,5
Total	1.244,3	772,8	2.017,1	100,0	470,7	270,1	740,8	100,0

OFFICE NATIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

Place Victor Horta, 11 - 1060 Bruxelles - Tél: 02 509 31 11
Internet: <http://www.onss.fgov.be>